

Le gel des prix dans les supermarchés Un artifice publicitaire

par Jean POULAIN

Le gel des prix décrété récemment à grand renfort de publicité par quelques-unes des grandes chaînes d'alimentation de Montréal ne semble être qu'un artifice, puisque ce gel existe, en fait, depuis au moins six mois.

Si l'on retire en effet du panier complet d'aliments de base, la viande, les légumes et fruits frais, qui n'ont pas été "gelés" et fluctuent quotidiennement au niveau du producteur, le reste des aliments — soit, en valeur, la moitié de l'ensemble — est resté inchangé, en prix, depuis la mi-juin.

Selon les relevés que commande chaque trimestre LA PRESSE dans

six des grandes chaînes d'alimentation de Montréal, ce panier "gelé" qui vaut actuellement \$62,02, coûtait à la mi-juin \$61,95, en moyenne, dans les six chaînes d'alimentation visitées.

L'on peut donc se demander à quels mobiles ont obéi les dirigeants de Steinberg en lançant leur campagne de gel.

Le déploiement parallèle d'une publicité accrue, particulièrement pour Dominion et Steinberg, et la sévère lutte que se livrent maintenant Métro et IGA — qui tous deux n'ont pas seulement maintenu leur prix mais baissé leur panier complet entre septembre et décembre — laissent prévoir une stratégie

destinée à mettre fin à une guerre de prix.

Métro, par exemple, a fait passer le prix de son panier complet d'aliments de base, de \$123,12 en septembre, à \$120,06 en décembre tandis que IGA réduisait le sien de plus de \$2.

D'autre part, Cooprix, qui est maintenant seul en tête, affichant un panier complet d'aliments environ \$4,50 meilleur marché que son plus proche concurrent, a réussi son avance depuis trois mois en s'imposant "surtout à cause des viandes".

Le mystère Cooprix a été éclairci par Jeanne Desrochers qui, en

page A 8, explique comment la firme coopérative a lancé une campagne auprès de sa clientèle pour promouvoir les morceaux de boeuf de devant plutôt que ceux de derrière, même si ceux-ci sont en vente également. L'économie sur le prix obtenu par Cooprix lui permet de répartir le gain sur tous les morceaux, y compris ceux de derrière.

En juin dernier, la viande chez Cooprix se situait à un prix parmi les plus chers.

Par ailleurs Dominion se trouve être le seul parmi les six chaînes à avoir monté ses prix depuis septembre pour l'ensemble du panier d'aliments. (Voir page A 8).



Le Renouveau charismatique

Le Renouveau charismatique, qui s'est développé un peu partout dans le monde depuis 10 ans, a fermement pris pied au Québec depuis 1973. Dans une série de quatre articles, dont le premier paraît aujourd'hui en page A 5, Jean-Pierre Bonhomme fait une description de ce mouvement.

Dutil: une enquête permanente

par Michel AUGER

La seule arme véritablement efficace pour combattre le crime organisé est une commission d'enquête permanente dont l'indépendance totale ne peut être assurée que si elle est directement soumise à la surveillance de l'Assemblée nationale.

C'est ce que le juge Jean Dutil a déclaré, hier après-midi, à un groupe de journalistes qui l'interrogeaient à la suite de l'enregistrement d'une émission spéciale sur la CECO qui doit être diffusée dimanche matin sur les ondes du réseau Radio-Mutuel.

Deux autres participants à cette table ronde, Mes Jacques Bellemar et Michel Robert, respectivement doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal et ancien bâtonnier du Barreau du Québec ont, pour leur part, affirmé que le gouvernement Bourassa n'a pas entrepris de véritable lutte au crime organisé, comme le Premier ministre se plaît à le dire. "Au seul chapitre de la police, le gouvernement n'a rien fait pour leur donner plus de moyens", dit Me Bellemar.

Souhaitant qu'il n'ait jamais eu à subir de pressions politiques, le président de la CECO, le juge Dutil, a dit qu'une enquête permanente pourrait servir "d'épée de Damoclès au-dessus de la tête des caïds du monde interlope. Elle devrait aussi pouvoir compter sur son propre personnel d'enquête".

Il lui a aussi exprimé l'avis que les résultats obtenus par la CECO sont dus à l'efficacité de l'équipe qui l'a composée. "Le mandat qui nous a été confié n'a finalement que peu de chose à voir avec les résultats", ont déclaré le juge Dutil et son procureur-chef, Me Réjean Paul.

Retrait confirmé

Le président de la CECO a aussi confirmé les informations publiées, hier, par LA PRESSE, voulant que les trois commissaires aient décidé de se retirer de la commission lorsqu'ils auront complété le dossier qu'ils ont entrepris, il y a cinq semaines. Le juge Dutil a précisé que le gouvernement devra nommer trois autres commissaires pour poursuivre les deux dossiers qu'ils devaient présenter en public au mois de mars prochain. Il a aussi confirmé avoir fait connaître au Solliciteur général Fernand Lalonde la décision des trois commissaires lors d'un entretien téléphonique, plus tôt cette semaine.

Mes Bellemar et Robert, tout en exprimant certaines réserves sur les procédures actuelles de la CECO se sont dits d'accord avec une telle arme pour combattre le crime organisé.

L'ex-bâtonnier Robert a même ajouté que ni la police ni la justice n'étaient actuellement en mesure de faire ce travail. Il suggère aussi pour "dépoussiérer" les poursuites judiciaires que ce soit un procureur public indépendant du gouvernement qui soit responsable de l'application du code pénal. Un peu comme l'ombudsman, ce procureur permanent devrait selon lui être directement responsable de ses actes à l'Assemblée nationale.

La SAQ

Les participants à la discussion ont cité en exemple le dossier actuel de la Société des alcools. "Avec un tel procureur indépendant, a dit Me Robert, le public serait assuré que la décision de poursuivre ou de ne pas poursuivre un individu n'a rien à voir avec des intérêts politiques." Me Robert a tenu à souligner qu'il ne voulait d'aucune manière critiquer les décisions du Solliciteur général actuel.

Un conte de Roger LEMELIN

Les quatre Rois mages

Quatre, parce que chez nous on y met toujours le paquet.

Québec, terre de miracles, capable de faire renaître l'Olympie, apparaissait aussi dans les prophéties de Balaam, qui avait gardé secrète sa prédiction que le 24 décembre 1975 naîtrait à Montréal le sauveur du Québec. Le 24 et non le 25, parce qu'il en veut toujours arriver avant l'autre. Il choisit, pour aller à sa découverte, des robes prestigieuses, des mages qui sont des sages; le mot mage, qui signifie imposteur et sorcier, a aussi le sens d'"homme très savant".

Dans l'ordre, ils étaient: le Premier ministre du Canada, le Premier ministre du Québec, le maire de Montréal et le président du groupe Power. Par une étrange prémonition, ces quatre personnages, le 23 décembre au soir, s'abstinrent de coucher avec leur femme et s'endormirent d'un sommeil très profond sur le grand fauteuil du salon. C'est alors qu'ils furent tous les quatre traversés par un songe fabuleux. Au réveil, l'oeil fixe, s'habillant comme des automates, ils sortirent de la maison sans s'expliquer et sans prendre leur petit déjeuner. Au dehors, levant le regard vers le firmament, ils y aperçurent l'étrange étoile sautillante, en forme de lame à la queue souriante, que la Voix dans leur sommeil leur avait promise et qu'on leur demandait de suivre jusqu'à Montréal, où un éditeur de journal leur indiquerait la cachette du merveilleux nouveau-né. Fi des dromadaires! Même si la trépidation de temps modernes est peu favorable aux légendes dorées, une étoile peut aller à la vitesse qu'on veut et même franchir le mur du son. Les deux jets venant d'Ottawa et de Québec, le nez dans le dos de l'étoile, atteignirent Montréal en 20 minutes et, quelques instants plus tard, un hélicoptère déposait les deux illustres personnages dans l'escalier de l'oratoire Saint-Joseph où le frère André, question de hiérarchie, n'était même pas convié, mais où les deux autres sages, le maire de Montréal et le président, arrivèrent en même temps. Le maire était venu par le métro, d'où il voyait quand même l'étoile, et le président, à pied, car le ciseau de ses longues jambes avait coupé la distance avec une rapidité record. Il faut dire qu'ayant le nez levé vers l'étoile, il faillit se faire écraser plusieurs fois, mais on l'évita car un accident eût coûté trop cher à ses compagnies d'assurances et eût

surtout contrecarré les plans du prophète Balaam.

Ils ne parlèrent pas de leur songe et se regardèrent fixement. Selon l'usage chez les Anciens, tous les quatre apportaient des présents pour le nouveau-né. Le Premier ministre du Canada tenait dans un petit sac de soie en quantité mesurée, affaire de tempérament, mais surtout parce que son contrôle des prix ne lui permettait pas de dépasser huit pour cent, ce dont il était ravi. Le Premier ministre du Québec, plus libéral, apportait un gros sac d'encens, destiné à effacer les odeurs de l'étable, le nouveau-né devant être dans une étable, comme Judas. Le maire de Montréal portait sur son dos une énorme poche de myrrhe, lui qui ne lésine jamais sur la dépense. On sait que la myrrhe était à l'époque destinée, dans son usage pratique, à consolider les membres de l'enfant en expulsant les vers de ses intestins, mais qu'elle est aussi un symbole de mortification. Quant au président, plus rationnel, il portait une offre d'achat de 51% des actions du terrain où se trouvait l'étable, en vue de les donner en cadeau au Pape.

L'étoile avait disparu du ciel. "Vite, rendons-nous voir les éditeurs de journaux, comme l'a ordonné Balaam", dit le Premier ministre du Québec, un familier de ces messieurs. "Non, coupa le président, préférez l'efficacité. Rendons-nous directement aux étables Blue Bonnets, il doit être là, j'en suis convaincu." "Tut, tut! conformons-nous aux règlements édictés par Balaam dans notre songe. Il faut trouver notre éditeur", trancha le Premier ministre du Canada, connu pour son respect des lois, et tenant serré contre son cœur son petit sac d'or. Le maire de Montréal acquiesça et dit: "Le Premier ministre du Canada a toujours raison. Procédons par élimination. Commençons par l'éditeur du Journal de Montréal. Comme nouvelle à sensation, nous en tenons une vraie." Aussitôt dit, aussitôt fait. L'éditeur du Journal de Montréal se montra honore, surpris, mais, apercevant le président, il s'écria: "Non, mes journaux ne sont pas à vendre!" On le calma, et on expliqua. Les yeux ronds, accablé par la tournure divine que prenait cette rencontre, il courut au mur, tourna chaste ment trois ou quatre fois et revint, penaud: "Je n'ai entendu parler de rien. Le ciel me laisse tomber, à cause de mes journaux jaunes."

Le Premier ministre du Québec éclata de joie. "Mais c'est l'éditeur du Devoir qui le sait! C'est clair!" Et les voici chez l'éditeur du Devoir qui, bombant le torse et esquissant un mince sourire de triomphe sous son long nez frémissant, laissa tomber de la voix douce que donne la victoire absolue: "Je savais qu'un jour, tous les quatre, vous viendriez en délégation." Il déclama vite devant la demande qu'on lui fit. Son visage se rembrunit, et les angles de son visage durci le faisaient ressembler à Savonarole. "Sur ces sujets, dit-il, je ne me rapporte qu'au Vatican."

Il fallait bien se rendre chez l'éditeur du Journal Le Jour, spécialiste en sauveurs du Québec, ce que le Premier ministre du Canada n'aimait pas, mais les ordres sont les ordres, surtout ceux de Balaam. L'éditeur du Jour, gambadant de joie, et commentant avec une façon inaccoutumée cette visite pour le moins inattendue, s'écria, en embrassant le Premier ministre du Canada, qui n'aimait pas cela: "Enfin, nous allons avoir de la publicité fédérale." "Jamais!", coupa le Premier ministre en serrant plus fort son petit sac d'or contre son cœur. En apprenant le motif de leur visite, l'éditeur du Jour devint soupçonneux et se renfrogna: "Le sauveur du Québec, on l'a déjà! Vous êtes des naïfs." Puis, cauteleux, prudent, on ne sait jamais: "Ce nouveau-né est-il séparatiste?" "Impossible, dit le président, le sauveur ne veut pas qu'on se divise, mais qu'on s'unisse et qu'on s'aime."

"Aussi bien aller directement à La Presse, déclara le président, quoique je n'aie aucune influence sur l'éditeur." "Moi, je n'entrerai pas, décida sombrement le maire. J'attendrai assis sur le perron." Ils virent d'abord l'éditeur adjoint qui, l'oeil farouche, leur barra l'entrée de la salle de rédaction qui se doit d'être soustraite à toute influence du Pouvoir. On lui expliqua quand même de quoi il s'agissait. Il haussa les épaules et, en leur tournant le dos, laissa tomber: "Allez raconter ces fadaïses à l'éditeur."

Celui-ci, ravi de lui-même, les accueillit avec un grand sourire rubicond. "Je vous attendais. Moi aussi j'ai fait le même songe. Seulement, comme je suis un des favoris du petit Jésus, je sais où se trouve le nouveau-né, le sauveur du Québec. Je vous prierais de ne pas me comparer à Hérode, ce tueur d'enfants." Cicérone triomphant, il

conduisit les quatre mages vers une bicoque d'un quartier pauvre, sur le point d'être démolie pour un des grands projets du maire. Une vapeur animale s'échappait par les interstices des planches disjointes. C'est avec une profonde et grave émotion qu'ils pénétrèrent dans l'unique pièce de la mesure. Sur le plancher de terre, dans le creux d'une botte de paille, reposait l'enfant. Un boeuf et un âne le réchauffaient, comme jadis ils réchauffaient Jésus. Le père et la mère, silencieux, ressemblaient étrangement au saint Joseph et à la Sainte Vierge dont on voit les belles statues de plâtre dans nos églises. Fériles d'émotion et de respect, les cinq visiteurs s'agenouillèrent et déposèrent leurs présents aux pieds de l'enfant. A leur grande surprise, il se mit à parler: un bébé de cette qualité a des talents et une précocité que le commun des bébés n'a point.

"Oui, je suis le sauveur du Québec. J'aime tout le monde. Je ne suis qu'un enfant à l'état pur. Je ne suis ni séparatiste, ni fédéraliste, ni socialiste, ni capitaliste, ni puraliste. Je ne fais partie d'aucune chapelle. Il n'existe en moi aucun calcul politique et je suis exempt des saletés d'ici-bas. Je sais que, pour avoir voulu sauver le Québec, je serai crucifié. Je ne suis qu'amour, et tout cet amour réchauffe d'abord le plus beau pays du monde. Allez, repandez la bonne nouvelle et clamez que le peuple du Québec est généreux, bon, qu'il est plein de gros bon sens et qu'il sait rire. Allez, apprenez calcul politique et je suis vendeur du temple, à tous les centurions des médias, des universités, de vos gouvernements et de vos affaires, aux tenants des jésuitismes qui nous étouffent, à tous les intellectuels pédants, aux hypocrites, que le salut est dans le respect et l'amour de ce peuple qui ne mérite pas les manipulations dont il est l'objet."

"Allez, Messieurs, et parce que vous êtes venus, je vais vous dire quelque chose que les journaux ne vous disent jamais: "Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année et le paradis à la fin de vos jours."

Roger Lemelin

qui en profite pour souhaiter à tous les lecteurs de LA PRESSE de vivre de belles Fêtes dans l'allégresse que connaissent nos ancêtres, une allégresse tout empreinte de joie spirituelle.



Mulrony croit qu'il est la solution pour le PC

— page A 7

SOMMAIRE

- Arts et Lettres: C 1 à C 20
- Bandes dessinées: F 24
- Bâtir au Québec: F 2
- Bricolage: F 1
- Bridge: F 26
- Cinéma: C 10
- Décès, naissances, etc.: F 22, F 23
- Echecs: F 25
- Economie: A 8 à A 13
- Editorial: A 4
- Enigme de la semaine: F 25
- Horoscope: D 4
- Informations étrangères: A 15
- Informations nationales: A 14
- JAWS: F 9
- Jardins et maisons: F 1
- La gastronomie: C 27
- La grille des mordus: F 24
- Les cocasseries: F 17
- Les maux de notre langue: D 8
- Loisirs et récréation: F 24, F 25
- Mon œil sur Montréal: D 3
- "Mat-mystère": F 24
- Mots croisés: F 7
- Nos amies les bêtes: F 13
- Petites annonces: F 3 à F 19
- Radio et télévision: C 8
- Sciences: F 27
- Sports: B 1 à B 9
- Timbres: F 26
- Vacances voyages: E 1 à E 12
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5

ARGENTINE

La rébellion des éléments de droite de l'armée de l'air argentine ne s'est pas soldée par le coup d'Etat prévu, car le candidat de la Junta Condorazul, le général Videla, commandant des forces terrestres, demeure légaliste et refuse de prendre le pouvoir. Mais les forces armées n'en souhaitent pas moins le départ d'Isabel Peron.

— page A 15

LUNDI

LA PRESSE publiera lundi "Il était une fois...", un choix de dessins et de contes de Noël préparés par des enfants.

L'hiver, c'est pour lundi...

C'est en plein le temps de mettre vos tuques! Avec un minimum de -32 degrés Celsius prévu la nuit dernière, l'automne fout le camp à toute vitesse et en claquant la porte. Si vous l'ignoriez, la saison d'hiver ne sera officiellement déclarée que lundi prochain, le 22 décembre à 6h46. Vaut mieux se mettre tout de suite dans l'ambiance avant la venue du frigorifique mois de janvier.

— page A 3



photo Robert Nadeau, LA PRESSE

A la place d'Ottawa

Québec indexera les allocations familiales des assistés sociaux

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement québécois prendra la relève de son pendant ontarien et assumera le coût de l'indexation des allocations familiales fédérales aux familles du Québec touchant des prestations d'aide sociale.

La mesure entrera en vigueur dès janvier prochain et l'on tiendra compte d'un taux d'inflation ou de hausse du coût de la vie de 11,2 p. cent. Elle entraînera des débours supplémentaires de l'ordre de \$6 millions à Québec.

Quelque 86.000 enfants ou 40.000 familles bénéficieront de cette indexation que le gouvernement central a annulée cette année. L'annulation s'inscrit dans le cadre des mesures prises

par Ottawa pour réduire ses dépenses de \$1,6 milliard pour l'exercice en cours.

La nouvelle a été annoncée au cours d'une conférence de presse hier par le premier ministre, M. Robert Bourassa. Il était accompagné du ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, et du ministre d'Etat auprès de ce même ministère, M. Julien Giasson.

Le chef du gouvernement a profité de l'occasion pour révéler que c'est dorénavant M. Giasson qui aura la responsabilité des programmes d'aide sociale et d'allocations familiales.

Tout en évitant de se prononcer sur le programme d'austérité que le gouvernement canadien vient de se donner, M. Bourassa a déclaré qu'il trouvait "inéquitable" de la part d'Ottawa la décision prise de ne pas indexer cette année les allocations familiales

destinées aux familles touchant des prestations d'aide sociale.

"Québec va se substituer à Ottawa dans ce cas. Les sommes supplémentaires que le gouvernement devra déboursier proviendront de coupures que le Québec compte effectuer au sein de tous les ministères. Les sommes en cause sont minimes. Nous devons agir en toute équité fiscale, même si nous sommes loin de jouir de la même aisance financière que le gouvernement central.

On sait qu'au cours du présent exercice, Québec compte couper quelque \$100 millions dans ses dépenses. A ceci s'ajoutent des crédits périmés de l'ordre de \$185 millions, soit des sommes allouées à des programmes qui n'ont pas été mis en vigueur et qui seront retardés.

M. Bourassa n'a pas caché que le Québec traversait une période financière difficile et qu'il allait prendre les mesures qui s'imposent lors du prochain budget, en mars prochain.

Le salaire minimum à \$2.90 le 1er avril

OTTAWA (PC) — Le salaire minimum sera haussé de 30 cents à \$2.90 l'heure, le 1er avril prochain.

La nouvelle a été annoncée à Ottawa vendredi par le ministre John Munro du Travail.

Seulement 13.500 des 550.000 ouvriers canadiens soumis aux conventions du Code du Travail perçoivent le salaire horaire minimum actuel de \$2.60. Des milliers d'autres, toutefois, gagnent entre \$2.60 et \$2.90 l'heure.

M. Munro a révélé, lors d'une interview, que 20.300 travailleurs profiteront de cette hausse, dont les employés des hôtels appartenant au gouvernement, les ouvriers du rail et les employés de banque.



Le ministre d'Etat aux Affaires sociales, M. Julien Giasson, sera désormais responsable des programmes d'aide sociale et d'allocations familiales.

Le gel ne s'applique pas aux revenus non imposables

Les députés toucheront \$700 de plus en 1976

OTTAWA (d'après CP) — Les députés fédéraux et les sénateurs bénéficieront le 1er janvier d'une augmentation de leur revenu non imposable, en dépit du blocage des salaires annoncé jeudi par le gouvernement dans le cadre de son programme de lutte à l'inflation.

Les 263 députés verront ainsi leurs allocations non imposables passer de \$10.000 par an à \$11.300, tandis que celles des 93 sénateurs seront portées de \$5.300 à \$5.600.

"A notre niveau de revenu, a fait remarquer le député néo-démocrate Stanley Knowles, cette hausse de \$700 équivaudrait à peu près au double s'il s'agissait d'un revenu imposable. Le gouvernement veut donner l'impression qu'il bloque nos salaires, mais il n'en est rien: nous sommes censés donner l'exemple, et nous allons recevoir ce joli petit supplément."

Les députés se sont voté le printemps dernier une augmentation de traitement de 33-13 pour cent, qui portait leur salaire imposable à \$24.000, plus une allocation annuelle non imposable de \$10.600, le tout devant être augmenté d'un maximum de sept pour cent le 1er janvier de chaque année suivante, en vertu d'une clause d'indexation au coût de la vie.

Les sénateurs, pour leur part, touchent \$24.000 plus une allocation non imposable de \$5.300, et devaient eux aussi bénéficier de la clause relative au coût de la vie.

Toutefois, jeudi soir, en soulignant "l'engagement du gouvernement à donner l'exemple de la modération", le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, déclarait: "Nous soumettons un projet de loi visant à bloquer les salaires des membres de la Chambre des communes et du Sénat — y compris les ministres — pour un an."

Le bill ne porte cependant pas sur les allocations non imposables, le gouvernement ayant fait valoir que les dépenses des députés et sénateurs avaient considérablement augmenté et qu'une augmentation était nécessaire.

Entre-temps, le programme fédéral visant à diminuer de \$1,5 milliard les dépenses gouvernementales durant l'exercice financier qui débutera en avril a été accueilli très froidement tant aux Communes qu'à l'extérieur.

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom s'est dit particulièrement préoccupé de l'augmentation du chômage que cette mesure entraînera selon lui, et a demandé si un programme de création d'emplois était actuellement à l'étude. Le ministre des Finances Donald Macdonald a répondu que le gouvernement n'avait rien à dire à ce sujet pour l'instant.

Quant au chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, il a surtout critiqué la surtaxe de 10 pour cent frappant les revenus supérieurs à \$30.000: elle ne représente en fait que \$10 de plus par an pour une personne gagnant \$35.000. Cela paraît fort peu équitable, a déclaré M. Broadbent, si l'on considère que l'élimination en janvier de l'indexation au coût de la vie pour les allocations familiales signifie une diminution d'environ \$27 par enfant, ce qui affectera surtout les familles à revenu modéré ou faible.

Pour sa part, le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a affirmé que la taxation à cent pour cent des revenus d'exportation excédant les normes anti-inflationnistes aurait pour effet de réduire considérablement les exportations canadiennes. Selon lui, les sociétés multinationales faisant affaire hors du Canada seront incitées à

accroître leurs exportations d'autres pays au détriment du Canada.

De son côté, le directeur pour le Canada du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, M. William Mahoney, a qualifié les coupures annoncées jeudi de "cruelle plaisanterie pour Noël". Comme à l'accoutumée, a-t-il dit, M. Trudeau place le fardeau de la lutte contre l'inflation sur le dos des personnes les moins aptes à le supporter. Pour M. Mahoney, la plaisanterie du plus mauvais goût est sans nul doute la surtaxe de 10 pour cent sur les revenus excédant \$30.000: elle ne signifiera que quelques dollars additionnels en impôts pour une infime partie de la population. Selon les statistiques sur les rapports d'impôts de 1973, a-t-il souligné, deux pour cent seulement des 8,4 millions de contribuables canadiens ont des revenus supérieurs à \$25.000.

Enfin, pour M. Norbert Rodrigue, vice-président de la Confédération des syndicats nationaux, le gouvernement a démontré une fois de plus qu'il n'était là que pour gérer les intérêts des capitalistes, en coupant dans les programmes sociaux plutôt que de couper dans les trois milliards de subventions aux compagnies.

Les conséquences de cette décision pour les travailleurs seront terribles en 1976, affirme M. Rodrigue. "Désormais, dit-il, le gouvernement ne se préoccupe même plus de camoufler le chômage comme il le faisait avec les programmes de perspectives jeunesse et d'initiatives locales. Ainsi, l'une des principales plaies du système capitaliste, le chômage, apparaîtra au grand jour, comme pendant la crise des années 30."

LA METEO

La crête de haute pression qui se situait au-dessus de Manitowaki la nuit dernière doit se déplacer vers l'est aujourd'hui. Dans le sud de la province, une faible perturbation fera son apparition nous amenant quelques flocons de neige et une température légèrement moins glaciale. Dimanche, l'arrivée progressive des nuages devrait réchauffer davantage l'atmosphère de sorte qu'on peut espérer des températures supérieures à -18 Celsius (0 degré Fahrenheit).

à Montréal

Table with 2 columns: AUJOURD'HUI and DEMAIN. Includes minimum/maximum temperatures and weather conditions like 'Passages nuageux et quelques flocons de neige' and 'Ennuagement'.

au Québec

Table with 4 columns: REGIONS, Min., Max., AUJOURD'HUI, DEMAIN. Lists weather conditions for various regions like Abitibi, Outaouais, Laurentides, etc.

au Canada

Table with 4 columns: Colonie/Britannique, Aujourd'hui, Vancouver, Min., Max. Lists weather conditions for various Canadian provinces and cities.

si vous partez

Table with 4 columns: Aux Etats-Unis, Min., Max., Chicago, Min., Max., Nouv. Orléans, Min., Max. Lists weather for New York, Washington, Boston, San Francisco, Miami.

Vers les capitales

Table with 4 columns: Amsterdam, Londres, Stockholm, Athens, Le Caire, Sydney, Berlin, Lisbonne, Tokyo, Bruxelles, Madrid, Tunis, Casablanca, Moscou, Vienne, Genève, Paris, Varsovie, Hong Kong, Rome.

Vers les plages

Table with 4 columns: Acapulco, Bermudes, Nassau, Mexico, Barbade, Rio de Janeiro.

la presse advertisement containing subscription rates, contact information, and details about the publication.

BARILS de 1 à 160 gallons POUR VIN advertisement for BOUTIQUE DU BARIL.

Mélangeur portatif "WARING" advertisement with price \$1295.

Lambert Quincaillerie advertisement featuring various tools and products like a bread toaster, a saw, and a welding kit.

le mouton bleu advertisement for a bed and furniture, featuring a sheep illustration.

MINI-LOTO and LOTO-PERFECTA advertisement for a lottery game.

Holiday Magic: les "victimes" pourront se faire rembourser

par Conrad BERNIER

A partir de maintenant, les quelque 7.000 "victimes" québécoises de la Cie Holiday Magic ont droit au remboursement avec intérêts, des sommes qu'elles lui ont versées puisque toutes les conventions intervenues entre chacune d'elles et Holiday Magic Ltd n'ont aucune existence légale.

Voilà ce qu'il importe de retenir de la décision rendue par le juge André Desmeules, de la Cour supérieure du district de Mingan, dans la cause impliquant André Normand, un citoyen de Sept-Îles, et Holiday Magic. Le juge Desmeules a d'ailleurs répété cette décision dans huit autres causes de même nature où Holiday Magic est la défenderesse. A toutes fins utiles, cette décision fait jurisprudence, désormais, et il est vraisemblable de penser que les victimes de Holiday Magic se sentiront, aujourd'hui même, pleinement rassurées au chapitre de leur droit à recouvrer les sommes investies et perdues.

Le juge Desmeules prend d'ailleurs soin de préciser qu'il ne s'agit pas, dans cette cause, d'un "contrat annu-

lable", mais bien plutôt d'un contrat d'une "nullité légale absolue".

Il n'est pas moins clair et péremptoire au chapitre du "droit au remboursement des sommes payées pour participer au système illégal mis sur pied par la défenderesse", c'est-à-dire par Holiday Magic.

"En étant venu à la conclusion, écrit-il, que la convention intervenue entre les parties — André Normand et Holiday Magic — est nulle de nullité absolue parce que contraire aux dispositions de la Loi de la protection du consommateur ainsi qu'à celles du Code criminel, le tribunal doit remettre les parties dans le même état où elles étaient avant que cette convention n'intervienne et, par conséquent, le demandeur a droit au remboursement de la somme de \$3.256,55." Il condamne ensuite la défenderesse (Holiday Magic) à payer au demandeur \$3.256,55, avec intérêts depuis l'assignation, ainsi que les dépens.

Le principal argument soulevé par la défenderesse, écrit-il dans son jugement, est que le demandeur n'a droit

à aucun remboursement puisqu'il a participé à une opération illégale et qu'il ne peut faire valoir ses droits devant les tribunaux en invoquant sa propre turpitude.

Si le juge Desmeules admet, d'une part, que cet argument a été retenu dans des décisions antérieures, il s'empresse d'ajouter, d'autre part, qu'il a fait l'objet de nombreuses controverses et de décisions contradictoires.

Mais, finalement, après avoir cité une luxuriante jurisprudence, le juge Desmeules se rallie à l'opinion du juge Girouard qui a fait une étude complète de la question et qui en est venu à la conclusion que l'action en remboursement doit être accordée "même s'il s'agit d'un contrat d'une nature immorale ou criminelle".

Lorsqu'il s'est présenté devant le juge Desmeules, André Normand a

demandé que "les divers contrats intervenus entre lui-même et la défenderesse (Holiday Magic) soient annulés et que celle-ci soit condamnée à lui payer la somme de \$3.350,85".

Holiday Magic a pour sa part soutenu que les contrats intervenus entre elle et André Normand étaient légaux, et que ce dernier y avait participé volontairement et sans aucune fausse représentation. Et pour les fins de la cause, les parties ont convenu que la réclamation du demandeur, dans le cas où l'action serait maintenue, devait être établie à la somme de \$3.256,55.

Le juge Desmeules a effectivement maintenu l'action. Sa décision valait sur-le-champ pour huit autres causes similaires plaidées devant lui. Les sommes réclamées par ces neuf demandeurs varient entre \$3.000 et \$4.000.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Un peu frileux, notre photographe a préféré rester à l'intérieur — mais il a dû déglacir la vitre — pour prendre cette photo de ce passant bien emmitouflé.

Le froid qu'il a fait sur ce pays...

Le froid violent et agressif qui a fait son apparition depuis deux jours au Québec a donné le coup de mort à l'automne qui jusqu'ici nous avait enveloppés d'une tiédeur réconfortante.

Officiellement, l'hiver ne nous atteindra qu'à 6 h 46 lundi le 22 décembre alors que nous connaissons le jour le plus court de l'année.

A Dorval, on a qualifié la journée d'hier de "la plus froide" depuis 1942 pour un 19 décembre, à cause particulièrement du vent dont la vitesse s'est maintenue entre 20 et 25 milles à l'heure.

Un porte-parole du Service météorologique de Dorval a indiqué que la température était demeurée en-dessous de 0 degré Fahrenheit toute la journée, ce qui est assez rare même en hiver.

Habituellement, la température remonte au cours de la journée ce qui n'a pas été le cas hier.

En effet, le thermomètre était à

moins 18 degrés Fahrenheit avant-hier soir et n'avait pas franchi le cap du "plus" au cours de la journée.

Hier matin, le thermomètre est descendu jusqu'à -27 Celcius (-12F) entre 8 et 9 heures et le maximum, -21 degrés C — avait été atteint paradoxalement à 3 heures de la nuit.

En 1942, le minimum avait été de -28 degrés C et le maximum de -23 degrés C.

La nuit dernière, le service de la météorologie prévoyait une température aussi frigorifique que -32 degrés C. Si tel est le cas, cette marque devrait constituer un record pour un 20 décembre depuis qu'on a commencé à compiler des statistiques à Dorval.

Un espoir se dessine quand même pour aujourd'hui car selon les météorologistes, il fera un peu plus chaud, autour de -10C, soit l'ancien zéro Fahrenheit.



Serge Cachat n'est ni mort ni kidnappeur!

Serge Cachat, un étudiant en biologie de l'Université de Montréal, se trouvait hier soir comme à l'accoutumée au domicile de ses parents, au 712, rue Bloomfield, à Outremont, même si cette photo le montre en compagnie de deux otages dont il se serait emparé au cours d'une tentative de vol de banque effectuée dans la petite ville de Thonon-les-Bains, sur la rive française du lac Léman. L'affaire s'éclaircit cependant lorsque le jeune homme de 19 ans révèle qu'il a perdu son passeport, il y a un mois environ. L'usurpateur, déguisé en femme et armé d'un fusil à canon tronqué, avait fait irruption hier dans la Caisse d'épargne de Thonon-les-Bains. L'alerte fut aussitôt donnée, et le gangster s'empara de deux otages, qu'il menaçait de tuer s'il n'obtenait pas une voiture pour gagner le port et un bateau pour traverser le lac et se rendre en Suisse. Les négociations furent toutefois interrompues par le coup de feu d'un tireur de la police posté à quelque 300 pieds de distance, qui atteignit Cachat à la tête. Il devait succomber quelques heures plus tard. Quant au véritable Serge Cachat, il s'est dit stupéfait de cette nouvelle et a souligné qu'aucun policier n'avait tenté de communiquer avec lui pour vérifier les faits.

La rançon est retrouvée L'otage de Hull est enfin libérée

HULL (d'après CP) — La femme du directeur d'une banque de Hull qui avait été kidnappée jeudi matin à sa demeure de Touraine et qui était détenue depuis lors en échange d'une rançon de \$150.000, a été relâchée dans le centre d'Ottawa hier soir.

La Sûreté du Québec rapporte que Mme Patricia Pellerin, âgée de 29 ans, épouse du directeur d'une succursale de Hull de la Banque de Nouvelle-Ecosse, a été libérée alors que son mari venait de déposer l'argent à l'arrière d'un supermarché de l'ouest de la capitale.

La rançon fut recouvrée dès que l'on eut appris la libération de la captive, et avant que les bandits n'aient eu le temps de s'emparer.

Le dénouement de la première affaire d'extorsion qu'a connue la ville de Hull — il y en a eu par contre toute une série cette année à travers la province — est survenu lorsque, vers 18h30 hier soir, M. Pellerin reçut un appel téléphonique lui enjoignant de se rendre à une cabine téléphonique située de l'autre côté de l'Ottawa, dans le centre d'Ottawa, et d'y attendre de nouvelles instructions.

Un second appel l'envoya à une autre cabine, et la chose se répéta deux fois encore, avant que son interlocuteur ne lui dise enfin de déposer l'argent dans une boîte à or-

dures située à l'arrière d'un magasin A & P, en échange de quoi sa femme serait renvoyée chez elle. Il s'exécuta et, en rentrant à la maison, y trouva effectivement sa femme.

M. Pellerin avertit immédiatement la police, qui se rendit à l'endroit indiqué et constata que l'argent s'y trouvait toujours.

Mme Pellerin a relaté qu'elle avait été bien traitée par ses ravisseurs, mais qu'ils l'avaient obligée à porter des lunettes noires recouvertes de papier, si bien qu'elle n'avait pu les voir. Elle aurait entendu cinq ou six voix différentes durant sa captivité, certaines parlant français, d'autres anglais. Le chef de la bande parlait les deux langues mais elle pense qu'il s'agit d'un Canadien français.

Elle fut enfin placée dans une automobile et, "un mille ou deux plus loin", fut libérée dans le centre d'Ottawa. Elle se rendit chez elle en taxi.

La police n'a fourni que très peu de détails sur l'enquête en cours, se contentant de dire qu'elle possédait "plusieurs indices". Elle attribue par ailleurs la lenteur des ravisseurs à prendre livraison de l'argent à leur nervosité: ils avaient d'ailleurs téléphoné encore une fois à M. Pellerin pour l'aviser qu'il y avait un peu trop de policiers et de journalistes aux aguets.

ENCAN PUBLIC

DIMANCHE 21 DÉC. 13h

INSPECTION: 11h

Un très vaste choix: antiquités, monnaies rares, tableaux, articles-cadeaux, sacs de cuir, bureau ministre et fauteuil de style espagnol, horloges, table Louis-VXI, bronzes, articles de NIPPON, sterling, bijoux de famille, collections de timbres, verreries de cristal, montres de poche et divers autres articles.

EMPIRE INDUSTRIES INC.

412, rue McGill (près Place Victoria)
844-4497

DIMANCHE SEULEMENT: ce coupon donnera droit à l'achat de n'importe quelle série de monnaie olympique, à un rabais de \$5 sur le coffret de toute la série de monnaie olympique de IAVI.

Maintenant MERVEILLEUSEMENT DISPONIBLES

LES CÉLÈBRES MÉDAILLES DE
L'HOTEL DES MONNAIES DE PARIS

En pièces d'or d'argent ou de bronze
50mm
90 grammes minimum



Quantité limitée. Pas plus de deux médailles par personne ou une collection complète. Réservez dès maintenant.

LA MAISON DE L'ÉDUCATION

10,485, boul. Saint-Laurent, Montréal
Tél. 384-4844 ou 4401

Cuisines et Rénovations



Plus de 100 modèles
d'armoires de cuisine
en module ou sur mesure

RALLONGE
SALLE DE JEUX
RÉNOVATIONS

- Intérieures
- Extérieures

ÉGALEMENT

DES ARMOIRES FABRIQUÉES SELON VOS SPÉCIFICATIONS
par nos experts-ébénistes

AVANT D'ACHETER, COMPAREZ NOS PRIX

Pour une cuisine plus fonctionnelle SERVICE DE PLANIFICATION
(À L'ATELIER OU À DOMICILE) ENTièrement GRATUIT.

L'exécution de notre travail est garantie. — Termes disponibles.

HEURES D'OUVERTURE
LUN. MAR. MERC.
de 9h à 18h
JEUDI-VENDREDI
de 9h à 18h
SAMEDI
de 9h à 18h
DIMANCHE
de 11h à 18h

CONSTRUCTION
La Maison d'Aujourd'hui Ltée

8905, BOUL. SAINT-LAURENT, MTL 382-6842
N.B. — OUVERT LE DIMANCHE DE 11h AM à 4h PM

pantalons PARK HALL

LES INNOVATEURS

Pantalons de haute qualité. Coupe à la fine pointe de la mode masculine. Tissus de classe. Fabrication soignée. La marque Park Hall est le gage d'une coupe soignée et d'un confort exceptionnel.

\$35

LA MAISON DE L'ÉLEGANCE
SE DISTINGUE ET VOUS DISTINGUE

GIANTONIO

LA MÉDITATION TRANSCENDANTE

Le moment est venu de
réaliser les souhaits du temps
des Fêtes.

- Une meilleure santé
- Une année de progrès et de succès
- Une année de bonheur



"J'étais très tendue quand j'ai essayé le programme de Méditation Transcendante. C'est très facile et ça fait disparaître le stress, les tensions et la fatigue profonde. Ça multiplie l'énergie et la créativité, le bonheur. Croyez-moi, ça fonctionne. Essayez-la!"

CONFÉRENCES D'INFORMATION

CENTRE ST-DENIS 4364, rue Saint-Denis
Metro Mont-Royal, Tél.: 845-2101

DIMANCHE 21 déc. 8.00 p.m.	LUNDI 22 déc. 8.00 p.m.	MARDI 23 déc. 8.00 p.m.
----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

CENTRE FLEURY, 1388 est, rue Fleury
(coin Christophe-Colomb, metro Sauvé) Tél.: 381-5391

DIMANCHE 21 déc. 8.00 p.m.	LUNDI 22 déc. 8.00 p.m.	MARDI 23 déc. 8.00 p.m.
----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MÉDITATION TRANSCENDANTE

La différence sera au bas de la facture!

Une entreprise ne devra pas augmenter plus d'une fois par période de 90 jours le prix d'un produit. Voilà l'une des mesures les plus spectaculaires des règlements que le ministre fédéral des Finances, M. Macdonald, a fait connaître jeudi pour mettre en oeuvre le programme de lutte à l'inflation. Si l'on prend pour base que, dans un pays, tout le monde est consommateur alors qu'une infime proportion de la population est productrice, il ne fait pas de doute que les prix à la consommation préoccupent plus de gens.

Cependant il y a malheureusement toujours des "cependant" aux politiques des gouvernements, cette mesure risque d'être soumise à tellement de restrictions, mentales et autres, qu'elle en deviendra inopérante. Sans vouloir systématiquement relever les trous dans les mesures fédérales, il est tout de même permis de ne pas tout gouverner sans un minimum de sens critique. Il s'est avéré trop souvent, en effet, que dans les "beignets" législatifs, il y avait beaucoup plus de trou que de pâte. Ce fut d'ailleurs le cas de la surtaxe de 10 pour cent sur les revenus élevés que le ministre Macdonald a présentée jeudi comme mesure pour "répartir équitablement le fardeau de la lutte anti-inflation." Cette mesure, pour toutes fins utiles, n'est que de la poudre aux yeux des contribuables

à revenus modiques, qui sont l'immense majorité des électeurs.

La première restriction de taille au blocage du prix des produits est, naturellement, celle de la hausse des coûts. Si les coûts de production augmentent, il est fatal que les prix prennent aussi de l'altitude. Mais il n'est pas toujours facile de prouver que certains coûts sont injustifiables. Les entreprises ont, en effet, une multitude d'alibis, puisqu'elles ont une multitude de fournisseurs, qui sont autant d'intermédiaires. Un seul intermédiaire en plus ou en moins peut faire parfois la différence entre une perte et un profit. Comme l'Etat n'est pas outillé pour départager les intermédiaires en ceux qui sont nécessaires et ceux qui ne sont que des parasites, les consommateurs doivent faire les frais de cette carence difficilement évitable du libéralisme économique.

On voit ainsi que le blocage des prix des produits pendant 90 jours est beaucoup moins une mesure pour stopper la hausse des prix qu'un répit accordé à la Commission anti-inflation pour lui permettre d'enquêter dans certains cas particuliers. Il n'en reste pas moins que la hausse des prix pourra, par cette mesure, être sensiblement ralentie. Il est encore trop tôt cependant pour

juger de l'efficacité réelle de ces mesures, puisque celle-ci repose autant sur la compétence et la détermination du personnel de la Commission que sur les règlements eux-mêmes. Car même les lois les moins bonnes sont parfois meilleures que ceux qui les appliquent, ou ne les appliquent pas. De plus, certaines formulations ambiguës des règlements ne seront explicitées qu'à l'usage.

L'objectif le plus important de la législation anti-inflation, sur lequel on ne saurait trop insister, c'est de briser l'élan inflationniste et, par voie de conséquence, d'éliminer la psychose de l'inflation. Le gouvernement lui-même en a longtemps souffert, puisqu'il soutenait, il y a encore quelques mois, qu'on ne pouvait rien faire pour arrêter l'inflation. Ce défaitisme ou, plus précisément, cette démission du gouvernement devant l'une de ses responsabilités les plus grandes, celle de maintenir l'intégrité de la base économique du pays sur laquelle reposent toutes les autres institutions, a compromis la solution du problème. Il est, en effet, plus difficile aujourd'hui qu'il y a deux ans de ralentir l'inflation et d'en éliminer la psychose.

On saisit alors l'importance du rôle d'éducateur ou de leader de l'opinion que le gouvernement doit souvent assumer. Si M. Trudeau, qui a

promis jeudi soir de revenir parler bientôt à la population, avait expliqué aux citoyens, il y a deux ans, l'état de l'économie et les dangers de l'inflation, il n'est pas sûr que les Canadiens n'auraient pas compris. Car il y avait déjà en 1973 une inflation galopante. Aujourd'hui, bien sûr, beaucoup plus de citoyens ont constaté par expérience que l'indexation et les hausses de salaire ne les mettent pas à l'abri des ravages de ce fléau, et ils sont prêts à accepter des restrictions sur leurs salaires. Par contre, beaucoup de travailleurs s'y opposent, car ils savent que depuis quelques années les profits des entreprises se sont accrues énormément plus vite que leurs salaires. Les travailleurs qui renouvellent leurs contrats de travail s'attendent ainsi à des hausses exceptionnelles. Il n'est pas étonnant qu'ils interprètent la campagne anti-inflation comme un prétexte pour leur refuser ces hausses, afin de protéger la marge de bénéfices des entreprises. Il incombe donc au gouvernement de ralentir dramatiquement la hausse des prix comme mesure de compensation pour les travailleurs. Car c'est par la différence au bas de leurs factures que les citoyens jugeront l'efficacité de la lutte à l'inflation et, par le fait même, la bonne foi du gouvernement.

Ivan GUAY

bloc-notes

CECM: respect logique

La Commission des écoles catholiques de Montréal choisit la structure confessionnelle. Et son choix semble être le plus réaliste.

Le processus de restructuration scolaire sur l'île de Montréal est en marche depuis longtemps. Dans le passé, des suggestions de transformations radicales des structures ont mené les discussions à des impasses. Les audiences du comité de restructuration formé par le Conseil scolaire de l'île ont permis d'entendre des options extrêmement variées qui laissaient croire à de nouvelles impasses. A un point tel qu'on pouvait se demander s'il ne valait pas mieux reporter encore la question.

Mais il y eut récemment l'étude du sociologue Normand Wener, commandée par le Comité. On a découvert que 92 pour cent des parents francophones désiraient que leurs enfants reçoivent une éducation religieuse à l'école. Et même que 73 pour cent de ces parents considéraient que les cours de religion devaient être obligatoires à l'élémentaire.

Selon cette même enquête, "seulement le quart des parents tiennent à l'homogénéité religieuse des commissions scolaires". La structure proposée par la CECM va donc contre cette attente. Mais la chose ne doit pas surprendre. Car il est facile, pour des profanes, d'exprimer des désirs au sujet de l'éducation religieuse de leurs enfants; mais bien difficile de juger quelles structures peuvent le mieux protéger ces désirs.

Il faut donc supposer que les commissaires de la CECM ont voulu respecter le désir global et

fortement majoritaire de la population qui les a élus; mais que, par ailleurs, il ont jugé que la structure la plus apte à poursuivre cette fin résidait dans la commission scolaire confessionnelle.

L'attitude est logique. Et si la CECM avait majoritairement choisi une autre recommandation, elle n'aurait pas respecté le mandat que lui a confié la population. Ce n'est plus une question de préférence mais de respect.

Par ailleurs, une autre recommandation des commissaires surprend. Celle-là ne peut s'appuyer sur l'enquête Wener; c'est cependant une question de respect et de réalisme.

La majorité des commissaires suggère qu'on introduise à l'intérieur des structures confessionnelles des écoles "autres", c'est-à-dire neutres. Un seul commissaire favorise une commission scolaire "autre" pour offrir un véritable choix aux parents et bien respecter les deux structures. Cette recommandation aurait dû être retenue par le groupe. Car elle permet de beaucoup mieux protéger les deux types d'écoles que l'on désire. C'est en mêlant les choses qu'on parvient à des ambiguïtés compromettantes.

Tout cela ne fait partie que d'un mémoire officiel que la CECM a remis au Comité de restructuration. Rien n'est encore décidé. Mais on peut se demander comment le Conseil de l'île pourrait ne pas tenir compte des recommandations de la plus importante de ses composantes.

Jean-Guy DUBUC

Les Américains en Angola?

Le Sénat américain vient de poser un geste qui atteste d'un changement important d'attitude des Etats-Unis en ce qui concerne les interventions militaires à l'étranger. Par un vote de 72 à 26, il a, certes, autorisé le maintien de l'aide financière destinée aux factions révolutionnaires antisoviétiques en Angola, mais il a interdit l'envoi de personnel civil et militaire américain dans ce pays.

Le geste semble d'autant plus significatif que naguère encore, les hommes politiques américains se révélaient passablement prompts à intervenir partout où se produisaient des désordres jugés préjudiciables à l'équilibre des forces dans le monde. A cause de cette tendance, on a pu les soupçonner de vouloir se faire les gendarmes de la planète.

Le vote du Sénat atteste que l'Amérique commence à se délier de ses réflexes. C'est un signe de maturité qu'il importe de souligner.

"Chat échaudé craint l'eau froide", dit la sagesse populaire. On comprend qu'après des expériences peu glorieuses à Cuba, à Saint-Domingue, au Chili et surtout au Vietnam, les Etats-Unis veuillent à l'avenir redoubler de prudence avant de se lancer dans de nouvelles aventures.

L'interventionnisme a toujours eu pour objectif de faire triompher la cause ou le parti jugé le plus conforme aux intérêts de celui qui intervient. Pour peu qu'on se réfère à l'expérience des dernières années, force nous est de noter que l'interventionnisme s'est rarement

révélé rentable, surtout si le ou les partis qu'on supporte ne valent guère mieux que celui ou ceux qu'on combat. Ce fut le cas à Cuba, à Saint-Domingue, au Chili et au Vietnam. Pourquoi en serait-il autrement en Angola?

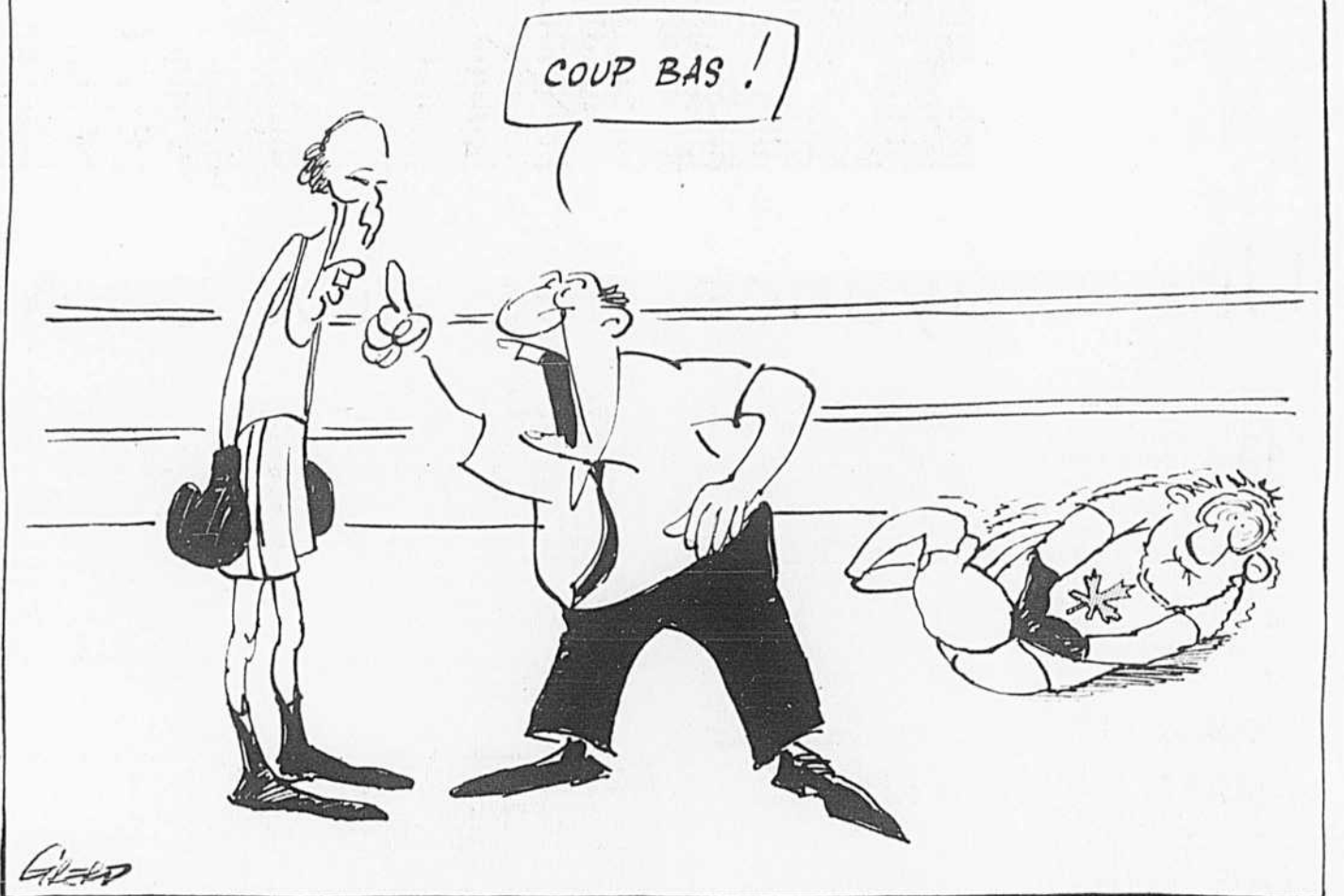
La situation, dans cette ancienne colonie portugaise, a v r a i m e n t quelque chose de cocasse. Trois partis se disputent le pouvoir, et les trois se réclament de l'idéologie communiste. Par conséquent, les trois sont hostiles au système capitaliste. Un de ces partis, le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), est d'obédience marxiste et, de ce fait, reçoit l'appui de Moscou. Les deux autres, soit le Front national de libération de l'Angola (FNLA) et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) sont plutôt d'obédience maoïste.

Dans les circonstances, on peut vraiment se demander ce que les Américains voudraient aller faire dans cette galère. Une bonne idée serait sans doute de laisser les Soviétiques seuls s'aventurer. L'expérience démontre que leurs interventions en Afrique se sont toujours soldées par des échecs, le plus retentissant ayant été celui subi en Egypte.

Selon un porte-parole du Comité des Affaires étrangères du Sénat aux Etats-Unis, "si le MPLA finissait par triompher en Angola, les Soviétiques auront de la chance s'ils peuvent se maintenir plus d'un ou deux ans dans ce pays". On peut, sans grand risque, s'en remettre à ce diagnostic.

Jean PELLERIN

... ET PAN! DANS LES ALLOCATIONS



(Droits réservés)

Revue de presse

Pas de prêt sans intérêts pour les Jeux

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

THE CITIZEN, Ottawa

On prévoit que le maire Jean Drapeau va demander à Ottawa un prêt sans intérêts pour aider à financer le déficit des Jeux olympiques. Sa demande devrait être refusée.

Un prêt sans intérêts, ce serait un subsidie. Le gouvernement fédéral lui-même entrevoit un déficit pour cette année et l'an prochain, et il lui faudra emprunter pour ses dépenses courantes. N'ayant pas d'argent disponible, il devrait aussi emprunter pour financer la dette des Jeux.

Un prêt fédéral n'est peut-être pas hors de question mais il devrait comporter le même intérêt qu'Ottawa verse pour ses emprunts. Autrement, le gouvernement fédéral dégrèverait l'engagement qu'il a pris de ne pas financer directement les Jeux.

L'entourage du maire Drapeau utilise un argument fallacieux pour réclamer un prêt sans intérêts: les Jeux ont donné du travail et cela a sauvé à Ottawa des allocations d'aide sociale, en plus de lui rapporter de l'argent par la taxe de vente et l'impôt sur le revenu.

Mais les Jeux et sûrement le coûteux stade ne sont pas des initiatives fédérales: les responsables sont le maire Drapeau et le gouvernement du Québec. Rien ne jus-

tifie Ottawa de les subventionner en payant pour eux des intérêts.

THE PROVINCE, Vancouver

A l'issue de la première année de l'enquête sur le crime organisé, un journaliste québécois pouvait écrire: "Après avoir dépensé \$2 millions, elle n'a fait que confirmer ce que tout le monde savait: policiers et preneurs au livre sont actifs depuis des années..." L'enquête a commencé par tracer, en 1973, un tableau du crime organisé au Québec, au présent et au passé. On vit citer des noms que les médias d'information n'avaient pas osé mentionner à cause des lois relatives au libelle, lois qui ne s'appliquent pas pour les témoignages devant une commission d'enquête. Pendant cinq jours, le témoin-vedette de la commission, Théodore Aboud, appartenant depuis longtemps à la pègre, a pointé des criminels et exposé des racketts...

Le deuxième acte n'eut qu'un seul scénario: la rencontre de l'ex-ministre Pierre Laporte, victime du FLQ, avec Frank Dastl et Nick DiIorio. Il n'en sortit aucune accusation, mais la population avait pénétré un peu plus avant dans le crime organisé... Au troisième acte éclatait le scandale de la viande avariée. Un témoin affirma cependant que le gouvernement était au courant de cette affaire depuis des années, mais le public, lui, a dû attendre les révélations de l'enquête...

Cette année, nous voici au quatrième acte. On attendait un peu de détails sur les extorsions, les prêts usuraires, le trafic des drogues, les vols, les tripotages. On a été largement servi, avec une vi-

sité dans la "famille" de Paolo Violi et de Vic Cotroni. Des liens moins remontés jusqu'aux liens de parenté de cette famille avec celle de Bonanno, à New York, et avec des mafiosi italiens...

Témoignages et tables d'écoute ont parlé de meurtres, d'un étonnant assortiment d'affaires véreuses, et il y aurait eu ingénierie dans une élection municipale. Une fois de plus, la population eut l'occasion d'apprendre bien des choses.

Le procureur de la commission d'enquête, Me Jacques Dagenais, a déclaré: "Lorsque j'ai quitté mon poste de conseiller juridique de la police de Montréal, je croyais en savoir long sur le crime organisé, mais je dois admettre que j'étais fort peu informé." Il en sait beaucoup plus, maintenant, et le public québécois aussi: pour la première fois les voleurs et leurs méthodes sont connus. La commission d'enquête a donc rendu un service incalculable.

THE JOURNAL, Edmonton

La controverse canado-américaine au sujet de la télévision ne s'atténue pas. Le gouvernement fédéral ne permettra plus aux entreprises canadiennes de considérer comme déboursés courants la publicité qu'elles placent dans les postes américains de télévision proches de la frontière...

On met fortement en doute la légalité et la justification d'enlever aux Américains les avantages de services livrés au Canada, mais le Canada a toujours adopté une attitude négative en refusant de discuter de ces problèmes avec les Etats-Unis. Prenant prétexte que

c'est le CRTC, organisme que ne contrôle pas directement le gouvernement, qui formule les politiques canadiennes en matière de diffusion, ou encore ne semblant pas entendre les avances de négociations des Américains, le Canada agit unilatéralement dans un domaine très important pour les Etats-Unis et qui risque d'entraîner des représailles...

Il y a sûrement assez d'ambiguïté en cette affaire pour justifier un geste de négociation avec les Américains, au lieu de s'en tenir à des règlements égoïstes qui affectent des intérêts américains, et peut-être aussi des intérêts canadiens. Il y aurait lieu d'adopter une position moyenne lorsque les Américains reprendront les négociations, à l'issue d'une cause actuellement devant les tribunaux.

THE DAILY SENTINEL-REVIEW, Woodstock

Ils sont sans doute bien connus à Ottawa... mais dans le reste du pays, en dehors de leur propre comité, la plupart des gens se demandent: "Qui est-ce?"

Il s'agit des aspirants à la succession de M. Robert Stanfield, chef du Parti progressiste-conservateur: ils seront au moins une douzaine — relativement inconnus — lorsque s'ouvrira le congrès de direction en février.

Pour s'attirer du prestige et se faire connaître au moins chez les délégués au congrès, ces messieurs parcourent le pays, ne perdant aucune assemblée, aucune interview. Mais ils n'en restent pas moins des inconnus...

La flambée charismatique québécoise

1 Depuis 1973, nombre de catholiques pratiquants québécois — 20 000, dit-on — adhèrent au *Renouveau charismatique*. C'est un mouvement qui embrase les cœurs d'une manière spontanée et qui développe, chez les participants, l'expression de "charismes", c'est-à-dire de dons particuliers à chacun. Le Mouvement, dont la Mecque se trouve dans les Cantons de l'Est — à Granby notamment — est actuellement en croissance et commence à prendre forme à Montréal même. Les grandes lignes de son évolution sont décrites dans les quatre articles dont la publication commence aujourd'hui.



Une croyance née aux USA

par Jean-Pierre BONHOMME

MALGRÉ QUE la pratique religieuse catholique québécoise soit en chute libre — une baisse de 80 à 30 pour cent depuis 10 ans — il se produit aujourd'hui sur tout le territoire une étonnante flambée de croyance populaire qui embrase les cœurs et qui ne manque pas de rendre perplexes une majeure partie de la population.

Il s'agit de la naissance, en 1973, et de la propagation rapide, depuis, d'un mouvement à tendance pentecôtiste, qui se nomme le *Renouveau charismatique* ou, plus officiellement, l'Assemblée canadienne francophone du *Renouveau charismatique catholique*.

Le brasier charismatique québécois est loin d'être un phénomène ordinaire. La vague d'émotivité qu'il suscite touche maintenant plus de 20 000 adhérents répartis dans quelque 500 groupes et réunissant, en gros, de 40 à 300 personnes chacun. Ces groupes sont répartis sur tout le territoire, mais c'est dans les régions des Cantons de l'Est et de la ville de Québec qu'ils sont les plus nombreux. Ainsi on en

compte 150 à Québec et une cinquantaine dans chacune des deux régions de Sherbrooke et de Trois-Rivières. La ville de Montréal, elle, n'en compte qu'une soixantaine, dont vingt de culture anglaise mais cela serait dû uniquement au fait que les paroisses montréalaises n'ont pratiquement plus de vicaires pour s'occuper des bonnes œuvres: 90 paroisses montréalaises ne comptent maintenant qu'un seul prêtre, le curé, et la présence des prêtres aux assemblées charismatiques est depuis peu pratiquement devenue nécessaire.

Pour avoir une idée précise de la rapidité de la croissance du mouvement citons le cas de la ville de Sherbrooke où il n'y avait que deux groupes charismatiques en 1973. L'année suivante, il y en avait 24; aujourd'hui cinquante groupes se réunissent une fois la semaine pour accueillir "l'Esprit du Seigneur Jésus". C'est donc dire que, depuis 1973, le nombre des charismatiques sherbrookoises double annuellement. A ce rythme toute cette région de l'Estrie devrait être "convertie" en moins de dix ans.

Le guru international Régimbald

D'autant que la Mecque charis-

matique n'est pas bien loin de Sherbrooke. Elle se trouve effectivement à Granby, à la maison de retraite des Pères Trinitaires et à "l'école de formation" L'Eau-Vive, situées dans des quartiers petit-bourgeois de cette ville du diocèse de Saint-Hyacinthe. C'est là qu'agit et oeuvre le Père Jean-Paul Régimbald le guru international du Mouvement.

Le Trinitaire Régimbald, actif comme deux maires Drapeau, ne manque pas de souligner, justement, que le Mouvement charismatique est international, qu'il a pris pied dans 52 pays — des auteurs mentionnent le chiffre de cent pays — et qu'il parcourt lui-même le monde à titre de prédicateur. Il s'enorgueillit particulièrement par exemple, d'avoir prêché une retraite, le mois passé, à quelque 2 000 hommes d'affaires dans un grand hôtel du centre-ville de Toronto.

Dans un récent volume sur le "Pentecôtisme chez les catholiques" le chroniqueur religieux du quotidien parisien "Le Figaro", M. René Laurentin, soutient pour sa part que le Mouvement néo-pentecôtiste catholique — c'est-à-dire le Mouvement issu de la tendance pentecôtiste protestante — "atteint largement le demi-million de per-

sonnes à travers le monde à la date de 1974" et il cite des témoignages à l'effet que la progression géométrique est "de l'ordre d'un doublement annuel". Il souligne particulièrement que le *Renouveau charismatique* a pris les proportions d'un raz de marée à Porto-Rico où "des paroisses entières sont engagées dans le style communicatif du pays"; il cite également, le cas du Québec où "un rassemblement improvisé, en juin 1974, a réuni plus de 8 000 personnes" (à l'université Laval de la capitale).

Le *Renouveau charismatique*, ou le *Mouvement catholique de Pentecôte*, comme on dit parfois en France, est né en 1967 chez des universitaires de Pittsburgh, chez des professeurs de l'université de Duquesne, précisément; des professeurs qui avaient exprimé le besoin de prendre contact avec "la Bible, l'Esprit saint et les charismes". L'idée s'est ensuite propagée chez les universitaires de l'université Notre-Dame, dans l'Indiana, à tel point que les rencontres annuelles ont progressé là exponentiellement pour grouper 30 000 personnes en 1974.

LUNDI: La foi sauvage des gens ordinaires



En Indonésie, les USA engagent très mal l'après-Vietnam

par Jooned KHAN

L'INDONÉSIE a toujours eu les yeux plus grands que la paille, et en envahissant le Timor portugais la semaine dernière, elle a confirmé qu'elle n'entendait pas changer ses habitudes, en dépit des troubles digestifs qui, de Soekarno à Suharto, continuent d'affliger les hommes forts de Djakarta, comme vient de le souligner la double prise d'otages perpétrée par des exilés Sud-moluquois au Pays-Bas.

Cet appétit expansionniste a des racines lointaines, voire mythiques, mais il a aussi été encouragé par les grandes puissances, pour deux raisons bien concrètes: la position stratégique de l'archipel entre l'Océan Indien et le Pacifique, et les gisements de pétrole et de gaz naturel.

Les temps ont bien changé. L'Indonésie, qui était le fer de lance de l'anti-américanisme du temps de Soekarno, est devenue le pivot même de la nouvelle stratégie américaine en Asie. La "Doctrine du Pacifique" proclamée par le président Ford lors de son récent passage à Djakarta en fait foi.

Trait permanent

"Au diable l'aide américaine", avait lancé Soekarno. En 1968, trois ans après la chute du "playboy", le sénateur américain Joseph Clark déclarait, à l'issue d'une visite de six jours à Djakarta: "Chaque dollar dépensé en Indonésie vaut \$100 dépensés au Vietnam".

On connaît la suite: débâcle américaine en Indochine et mort de l'O-TASE. Ce qu'on connaît moins, c'est que, parallèlement, les grandes compagnies pétrolières, parachevaient le quadrillage des 3 000 îles de l'archipel tandis que les militaires s'installaient à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité.

Mais entre la bravade tiers-mondiste de Soekarno et le caractère gestionnaire de l'Ordre nouveau de Suharto, il y a un lien direct qui est celui de l'impérialisme indonésien dans le Sud-est asiatique, impérialisme qui constitue un trait permanent chez les dirigeants indonésiens, quelle que soit leur couleur politique.

Et ce n'est certainement pas la consécration de l'Indonésie comme "le plus important pays anti-communiste de l'Asie" par la Voix de l'Amérique qui pourrait rassurer ses voisins, qui n'ont pourtant rien à lui envier au chapitre de l'anti-communisme et qui collaborent même avec elle au sein de l'ASEAN.

Rêve de grandeur

Lorsque Soekarno proclama en 1945 l'indépendance de la République d'Indonésie, il ne revendiqua la souveraineté du nouvel Etat que sur Sumatra, Java et Madura. Mais, dès 1930, il avait fait sienne l'idée de l'âge d'or des empires malais avec lequel il fallait à tout prix renouer.

Le théoricien de ces rêves impériaux, Mohammed Yamih, alla même jusqu'à affirmer que les Papous de la Nouvelle-Guinée étaient "de race indonésienne". Et Soekarno, prenant Dieu à témoin, traça la carte de la Grande-Indonésie: elle comprend toutes les îles situées entre l'Asie et l'Australie, dont Singapour, les Philippines, Borneo et Nouvelle-Guinée au complet, de même, bien sûr, que le Timor portugais.

C'était tout un programme dont les pères de l'Indonésie entreprirent aussitôt la réalisation: les Etats-Unis d'Indonésie, proclamés en 1949, était une fédération de 16 Etats, dont n'étaient exclus, mais bien temporairement, que l'Irian occidental (Nouvelle-Guinée néerlandaise) et le Timor portugais.

Période sanglante

L'indigestion fut immédiate: la guérilla anti-indonésienne fut déclenchée dans les provinces de l'est. Djakarta était durant ces années le théâtre d'incessants défilés de dirigeants soviétiques et chinois et, de façon générale, de bruyants et volubiles militants anti-américains qui venaient s'abreuver des paroles de Bung (le frère) Karno.

Les Etats-Unis, par le biais de la CIA, apportèrent leur soutien aux mouvements nationalistes. En janvier 1955, Djakarta décréta l'état de siège aux Moluques du Sud où la guerre d'indépendance faisait rage depuis cinq ans.

En 1957, le gouvernement décréta l'état de guerre à travers tout le territoire indonésien, après que les unités militaires des provinces de l'est eurent proclamé l'autonomie complète de Célèbes, des Moluques et des Sonde inférieures. Ces mouvements résistèrent plusieurs années et furent réprimés dans le sang, et ce n'est qu'au début des années 1960 que l'Indonésie se lança à la recherche de voies nouvelles, convaincue d'avoir digéré les nationalismes intérieurs.

L'expansion

L'année 1963 fut celle de l'expansionnisme tous azimuts: les Pays-Bas abandonnèrent l'Irian occidental à l'Indonésie, en attendant "une consultation populaire" de pure forme; une "république unie du Timor portugais" fut proclamée à Djakarta; et, surtout, la politique dite de confrontation fut lancée contre la Grande-Malaisie. En 1963, l'Indonésie tenta quelques incursions à Mindanao, aux Philippines.

En cédant Borneo-Nord à la Malaisie, les Britanniques avaient manifestement bouleversé "la carte de Dieu", mais la Grande-Malaisie se révéla une proie farouche. Par contre, l'Irian occidental fut intégré de force en 1969; et c'est maintenant au tour de Timor.

Demain, ce sera au tour de qui? Depuis la chute de Soekarno en 1965 et le bain de sang anti-communiste qui valut au coup d'état du Chili d'être baptisé "Opération Djakarta", c'est le défilé de dirigeants américains et d'hommes d'affaires et marchands de canons occidentaux en Indonésie.

En novembre 1967, Singapour mettait Washington en garde contre "le chauvinisme indonésien" et "les dangers d'armer l'Indonésie trop hâtivement".

L'ordre nouveau

Aujourd'hui, l'opposition à l'expansionnisme indonésien prend la forme du terrorisme international. Comme viennent de le signaler les commandos sud-moluquois de Beilen et d'Amsterdam, la diaspora indonésienne aux Pays-Bas a mis au monde une génération qui lui coavait maintenant d'appeler les Palestiniens du Sud-est asiatique.

A l'intérieur, le régime Suharto se fait de plus en plus répressif et corrompu. L'Ordre nouveau a 10 ans et pendant que 30 000 détenus croupissent dans les camps politiques, où selon Amnesty International, les protestations contre d'innombrables tortures se font de plus en plus violentes.

On s'interroge, dans ces circonstances, sur l'étrange fatalité qui pousse les Etats-Unis à envisager l'après-Vietnam en se fondant sur un tel volcan pour construire une nouvelle politique asiatique.



Le président Suharto, à la tête d'un régime de plus en plus répressif et corrompu.



Le phénomène charismatique n'est pas ordinaire. Il a débuté au Québec en 1973 et il compte maintenant quelque 500 groupes réunissant 20 000 membres. Les observateurs estiment que la présence des femmes est plus grande que celle des hommes aux assemblées.

la semaine



PAR REGINALD SPINHAYER

REAPPARAISSANT sur les écrans de télévision du pays au sujet du plan dressé par son administration pour combattre l'inflation, plan qui prévoit déjà le contrôle des salaires et des prix, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a gravement annoncé un ensemble de mesures d'économie gouvernementale qui n'aboutiront essentiellement qu'à réduire un peu l'augmentation de seize pour cent attendue par les observateurs dans le budget des dépenses fédérales pour l'année prochaine.

Ce budget, qui doit être publié en février prochain, est d'ores et déjà estimé à \$36 milliards, soit quelque 560 p.c. de plus qu'il y a dix ans, et les réductions annoncées ne soustrairont que \$1,5 milliard des futures dépenses.

La suppression de l'indexation des allocations familiales à l'inflation, décrétée pour un an, figure parmi les mesures les plus controversées, mais les coupures frapperont aussi des programmes "sociaux" comme les Initiatives locales et Perspectives-jeunesse. L'en semble risque en outre d'avoir une sérieuse incidence sur le taux national de chômage, attendu qu'environ 100.000 emplois seraient affectés à divers degrés.

Nuages de tempête sur le parlement de Québec

Un scandale majeur semble menacer le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa à la suite d'allégations voulant que le Parti libéral du Québec, depuis son accession au pouvoir en 1970, ait repris à son compte un système relevant de l'extorsion pour remplir sa caisse électorale au moyen de "contributions" exigées de fournisseurs de la Société des Alcools en échange de contrats ou de permis divers. Les sommes perçues consti-



tueraient ni plus ni moins des pourcentages sur les chiffres d'affaires des industriels sollicités.

Le procédé aurait été découvert lors de travaux de la Commission provinciale d'enquête sur le crime organisé et ferait l'objet d'un dossier remis depuis juillet dernier au ministre de la Justice. Une offensive du Parti québécois au parlement de Québec paraît avoir jeté la confusion dans les rangs du parti gouvernemental.

Amnistie internationale s'en prend à la France

Amnistie internationale, une organisation humanitaire qui prône la liberté d'expression et dénonce régulièrement les répressions politiques, a envoyé un télégramme au président de France, M. Valéry Giscard d'Estaing, pour exprimer sa "préoccupation" au sujet d'une trentaine de personnes récemment incarcérées en vertu d'accusations de tentative de démolition de l'Armée française, où les suspects auraient voulu introduire entre autres une forme de syndicalisme.

Les inculpés sont traduits devant la cour de la sûreté de l'Etat, ce qui les priverait de certaines garanties inhérentes à la procédure ordinaire.

L'électorat australien tourne en bloc à droite

Élu en 1972 et tumultueusement relevé de ses fonctions au début du mois dernier par le gouverneur-général de l'Australie, l'ancien gouverneur travailliste de Canberra a essuyé une cinglante rebuffade populaire dans des élections qui ont donné à une coalition conservatrice la plus grande majorité parlementaire jamais recueillie dans ce pays d'environ quinze millions d'habitants.

Une piètre situation économique et une politique par trop socialisante seraient à l'origine de la défaite du premier ministre sortant, M. Gough Whitlam, qui s'était mérité une attention internationale en honorant ses promesses pré-électorales avec la plus grande célérité, il y a trois ans.

L'Angola ne sera pas un "second Vietnam"

Les députés du parlement des Etats-Unis, dénonçant la menace d'une "vietnamisation" éventuelle, ont entrepris une campagne de bio-

ce de crédits en apprenant officiellement que l'administration du président Gerald Ford a déjà déboursé une quarantaine de millions de dollars cette année pour équiper le camp anti-communiste de la guerre civile qui ravage l'Angola.

Au moins l'URSS, la Chine, Cuba et l'Afrique du Sud participeraient déjà plus ou moins directement aux hostilités dans ce riche territoire africain nouvellement indépendant et dont la population de six millions d'individus est analphabète dans une proportion de 50 p.c. La compagnie pétrolière américaine Gulf, qui exploite un gisement dans une zone "rouge" de l'Angola, verse une redevance mensuelle de \$40 millions dans la caisse des forces communistes.

Relations Canada-USA: un grincement de roue

Des déclarations officiellement faites à des journalistes par l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, à l'effet que les relations canado-américaines se détériorent rapidement en raison d'un soi-disant nationalisme économique du gouvernement d'Ottawa, a provoqué une avalanche de propos contradictoires par diverses personnalités des deux côtés de la frontière, notamment le premier ministre canadien lui-même, M. Trudeau, ainsi que le ministre américain des Affaires étrangères, M. Henry Kissinger.

Considérant la compétence du diplomate en cause, M. William Porter, un vétéran qui assumera bientôt de délicates fonctions en Arabie Saoudite, les observateurs ont interprété l'incident comme un avertissement dûment prémédité par la Maison-Blanche.

Réduction de peine pour un cartel sucrier

La Commission du Marché commun européen a réduit de huit millions de dollars à deux millions de dollars le total des amendes bruyamment infligées aux dirigeants de neuf raffineries sucrières pour "infraction aux règlements assurant le libre jeu de la concurrence", voici un an. Le groupe des fraudeurs comprend des entreprises de France, d'Allemagne occidentale, de Belgique et de Hollande.

Alléguant d'autres abus découlant d'un virtuel monopole, le même organisme a imposé une pénalité d'un million de dollars à la compagnie américaine United Brands, anciennement United Fruit, qui distribue les bananes "Chiquita". L'entreprise a un chiffre d'affaires annuel de \$2,5 milliards.

Faits divers

En Californie, une femme de 27 ans, membre d'un groupe d'individus qui massacra au moins huit personnes en 1969, a été condamnée à la réclusion à perpétuité pour une tentative d'attentat contre le président américain Gerald Ford, le 5 septembre dernier.



En Allemagne de l'Est, deux aviateurs et un navigateur ont échappé de peines de 5, 3 et 4 ans de prison pour négligence criminelle dans l'écrasement de leur avion de ligne, à Leipzig, il y a trois mois. Vingt-sept personnes avaient péri dans l'accident.

En Grande-Bretagne, un rapport de la Fédération des agences de placement du pays a publié un rapport qualifiant généralement les jeunes travailleurs de "oisifs", "rentés", "dynamotons", de "vieux" et d'"inemployables".



En 1949, lors de la première grève d'instituteurs, celle de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, on ne revendiquait que de meilleures conditions salariales. Les élèves des écoles secondaires avaient alors manifesté pour leurs maîtres. Près de 30 ans après, on parle encore de conditions salariales, les élèves appuient toujours leurs maîtres mais l'enjeu des négociations porte maintenant sur la qualité de l'enseignement.

Les négociations avec les enseignants ou le procès de l'école d'aujourd'hui

par Mariane FAVREAU

EN EDUCATION, la négociation de la convention collective est le moment d'une réévaluation du pacte éducatif. Elle est l'occasion par excellence de changer quelque chose dans l'école et, cette année particulièrement, d'ajouter la qualité à la quantité des services déjà offerts.

Est-ce normal? Ne devrait-il pas y avoir d'autres voies, d'autres mécanismes pour améliorer ce qui doit l'être entre les négociations? Ce ne sont pourtant pas les comités de toute sorte qui manquent... ou s'élaborent de beaux principes et de grands projets qui butent continuellement sur les normes du décret.

Une seule préoccupation

Décret de 1972. Loi spéciale de 1969. Et déjà, pour 1975, plane l'ombre d'un autre décret, les parties patronales et syndicales étant à ce point éloignées sur des points importants qu'on devine mal ce qui pourrait les rapprocher.

Et pourtant, les deux parties et tous les autres intermédiaires de l'éducation n'ont qu'un seul mot à la bouche, qu'un seul désir en tête: la qualité de l'enseignement. Tant les commissions scolaires étonnées

ou furieuses de ne retrouver qu'à demi dans le projet patronal leurs propres orientations et leurs propres objectifs. Tant les enseignants qui, pour s'assurer des conditions minimales de cette qualité d'enseignement, en ont tracé les limites plus étroites dans leur projet syndical.

Ils répètent, et on commence enfin à les entendre, qu'ils ont fait les frais de la réforme scolaire: classes de plus en plus lourdes, horaires surchargés, recyclage incessant, anxiété de la mutation ou de la mise à pied à chaque mois de mai, conditions disciplinaires détériorées, programmes instables, etc.

Les commissions scolaires qui ont subi les casse-tête occasionnés par les ratios et les normes immuables, les contre-coups de cette école pour tous sans aucun "coussin" pour absorber les chocs, ont aussi rêvé d'autre chose.

Partage de droits et de devoirs

Et c'est au moment de la négociation que se fait cette jonction des desirs d'amélioration de tous ceux qui vivent dans l'école. Dans un syndicat ordinaire, on règle alors des questions de salaires, de vacances, de protection syndicale et, s'il y a lieu, quelques règles d'éthique. Le produit pourra toujours s'améliorer en cours de route.

Si ces chapitres sont importants pour la CEQ, la PAPT et la PACT

(représentant respectivement les enseignants et travailleurs de l'enseignement catholiques, protestants et anglo-catholiques), c'est celui de la tâche qui constitue le point majeur: le produit fini, la formation, en dépend, assurément.

On estime qu'en s'assurant d'un maximum d'élèves par classes et d'un maximum d'heures de cours par semaine, on assure au moins les conditions essentielles d'un acte éducatif de qualité.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation, organisme de prestige au-dessus des parties, ne dit pas autre chose sur l'enjeu de la négociation dans son récent avis au ministre de l'Éducation:

"La négociation collective des enseignants ne peut se faire dans un contexte de simple louage de service, mais plutôt dans un contexte où l'on cherche un vrai partage des droits et des devoirs de l'éducation entre l'Etat, les commissions scolaires, les enseignants, les parents, les élèves et le personnel de soutien."

Il faudrait citer tout cet avis fort judicieux. "La convention collective doit donc constituer... une entente qui favorise le développement du projet scolaire québécois par une adéquation progressive entre les exigences de ce projet et les conditions de travail de ceux qui y contribuent."

Exercice dangereux

Le ministre de l'Éducation et des

Finances, M. Raymond Garneau a démontré à l'Assemblée Nationale qu'il faudrait quelque 50.000 professeurs de plus et probablement 500 écoles supplémentaires pour répondre aux demandes syndicales actuelles.

Ce que les syndicats ne contestent pas voyant là la preuve que les ressources sont inférieures aux besoins. Pour sa part, le ministre estime que "la qualité de l'enseignement découle d'abord et avant tout de l'excellence de la relation maître-élève. Cependant, le seul fait d'augmenter le nombre d'enseignants et de diminuer leur tâche ne constitue pas en soi la garantie d'une meilleure qualité de l'enseignement."

Ceux qui vivent dans les écoles pensent tout autrement, depuis les enseignants jusqu'aux commissaires, sans oublier les directions et les parents.

Et tous profitent de la ronde des négociations pour esquisser le profil d'une école à leur goût. L'exercice à ses dangers comme le rappelle le Conseil Supérieur de l'Éducation:

"Il faut miser sur la bonne foi des parties en présence. Le Conseil se refuse à croire que l'une ou l'autre partie veuille jouer à la politique du pire, désirant une lutte à finir."

"Dans un tel combat, le Québec pourrait se retrouver devant une école brûlée."

Les divergences entre Tiers-monde et pays industrialisés restent entières

par Louis-Bernard ROBITAILLE collaboration spéciale

PERSONNE n'attendait de miracle de la conférence Nord-Sud qui vient de se terminer, à Paris, après trois jours de travaux. Il s'agissait en fait d'une préconférence au niveau ministériel, la vraie conférence devant commencer en février avec le début des travaux entre experts des quatre commissions: énergie, matières premières, développement et finance.

Tout au moins, pouvait-on espérer qu'à l'issue de ces trois jours officiels, un accord minimum interviendrait sur la façon de fonctionner de ces commissions, et que celles-ci puissent commencer leurs travaux sans tarder.

Ce n'est pas le cas, et les divergences entre les pays industrialisés menés par les Etats-Unis, et les pays du tiers monde, plus ou moins regroupés derrière l'Algérie, sont restées entières. Il faudrait une autre réunion, au niveau des coprésidents de la conférence et des commissions, le 26 janvier prochain, pour clarifier le mandat précis des commissions. En somme, c'est la "patate chaude" qu'on repasse à un sous-comité, faute de pouvoir régler le problème immédiatement.

Cependant, ce n'est pas l'échec complet puisque, quelle que soit l'issue de la réunion du 25 janvier, il y aura toujours eu une question importante à débattre: celle des "inemployables".

février prochain. On connaît la composition de ces quatre commissions. Le Canada a obtenu, comme il le souhaitait, un siège à deux d'entre elles: l'énergie et le développement.

En apparence, c'est un problème de procédures qui a retardé la conclusion de la conférence ministérielle jusqu'à ce matin. Depuis mercredi soir, le Centre des conférences internationales de l'avenue Kléber bourdonnait de rumeurs et de spéculations toutes plus étonnantes les unes que les autres: on ne définirait pas le mandat des commissions, disaient-ils, mais les "dix-neuf" (payés en voie de développement) définiraient de leur côté les termes de référence de la discussion; ou alors, entendait-on dire, les Etats-Unis ne voudraient pas d'une réunion des coprésidents car ce serait leur reconnaître des pouvoirs exorbitants, etc. Bref, pour un profane, la confusion et la subtilité diplomatique sont à leur meilleur.

En simplifiant énormément, cette affaire des mandats des commissions sur laquelle les ministres des 27 pays représentés (huit des pays industrialisés et 19 des pays en voie de développement) n'ont pas réussi à s'entendre, n'est que la transposition en terme de procédures de l'opposition qui persiste entre pays développés et pays en voie de développement. En gros, d'un côté les Etats-Unis, de l'autre l'Algérie.

Les Etats-Unis ont fait savoir à la conférence, par la voix d'Henry Kissinger, qu'ils ne renonceraient pas à leurs positions antérieures: pour eux, la question importante à débattre est celle des "inemployables".

plancher aux environs de \$7 ou \$8 — pour se protéger d'un improbable effondrement des cours qui menacerait la rentabilité des autres sources d'énergie — et d'un prix du marché "raisonnable".

Pour arriver à ces objectifs, le secrétaire d'Etat américain n'a d'ailleurs pas ménagé les arguments: quelques jours avant la conférence, il faisait savoir aux pays du tiers monde non producteurs que les Etats-Unis ne régleraient plus leur déficit extérieur s'ils ne s'opposaient pas à de nouvelles hausses du prix pétrolier. A la conférence, il tentait de nouveau de diviser le front du tiers monde en présentant les pays non producteurs comme les principales victimes de la crise de l'énergie.

L'autre versant de la thèse américaine, est que les trois autres questions inscrites à l'ordre du jour de la conférence (matières premières, développement, affaires financières) sont secondaires et peuvent être réglées au sein d'autres organismes (que les Etats-Unis, soit disant en passant, contrôlent mieux): comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, etc.

D'où cette question du mandat des commissions. Laisser dans le vague le fonctionnement des travaux des commissions, c'est pour les Etats-Unis, garder des atouts dans leur poche. En ne fixant aucun calendrier des travaux, il est toujours possible, par exemple, d'en arriver à une conclusion rapide à la commission de l'énergie, tandis que les trois autres commissions piétineraient. Les Etats-Unis pourraient ainsi arriver, au bout d'un an, au résultat recherché: une entente sur l'énergie, tandis que les autres

C'est dans cette perspective que les pays du groupe "Sud" ont mené une bataille sur la question des mandats. Toute la journée de mercredi, leurs ministres des Affaires étrangères se sont succédés à la tribune pour répondre aux propos d'Henry Kissinger et pour réaffirmer leur position commune: pas de règlement pétrolier indépendamment des autres problèmes.

Bien que le front des "dix-neuf" soit loin d'être parfaitement soudé, et que l'Algérie, par exemple, ait des positions nettement plus "dures" que le Brésil ou l'Égypte, le groupe "Sud" en est quand même resté à des exigences minimales: il fallait s'entendre sur un calendrier pour le travail des quatre commissions, et il n'était pas question de laisser celle de l'énergie régler ses problèmes avant les autres.

La stratégie d'Henry Kissinger, approuvée tacitement ou avec quelques nuances par tout le groupe industrialisé, n'a donc pas tout à fait réussi. Le groupe "Sud", tout en modérant quelque peu les exigences de l'Algérie et des pays politiquement les plus avancés, refusait quand même en bloc de donner un mandat en blanc aux commissions. Il faudra une mini-réunion préparatoire, le 26 janvier, pour savoir s'il y a ou non accord sur l'orientation des travaux en commissions. Bien sûr, même si cette réunion échoue, les travaux en commissions commenceront le 11 février de toute façon: telle est la concession que les modérés du "Sud" ont consentie aux pays industrialisés. Mais, en cas d'échec à cette mini-réunion du 26 janvier, on peut difficilement penser que la conférence Nord-Sud aura eu un premier succès devant

Mulroney considère qu'il est la solution pour le PC

par Ingrid SAUMART

L'AURAIT PU naître Kennedy, avoir un père dans la diplomatie et une immense fortune familiale pour le "lancer" en politique. Il est tout simplement né Mulroney, d'un père électricien. A Baie Comeau, P.Q. Pour financer sa campagne, il ne compte pas sur son compte en banque, mais bien sur les diner-bénéfices. Sur les cotisations de ceux qui croient en lui.

Brian Mulroney, 36 ans. Le plus jeune des candidats à la chefferie du Parti conservateur. Il est entré dans la course, après mûre réflexion, persuadé d'être la "solution" pour son propre parti. Après vingt ans de militantisme, il est convaincu (et ses partisans aussi) que si les conservateurs veulent sortir de l'opposition il leur faut un chef qui soit jeune, dynamique et surtout qui puisse être compris à la fois des "Canadiens" et des Québécois. Surtout des Québécois, ce que les précédents chefs, MM. Diefenbaker et Stanfield n'ont jamais réussi à faire. Mulroney, lui, est persuadé qu'il y arrivera.

Pendant le match de la coupe Grey

Il faut admettre que comparativement aux chefs précédents, Mulroney donne l'impression d'être un beau et grand playboy. Peut-être bien est-ce l'image de jeunesse dont a besoin le Parti? Dynamique, bilingue, séduisant, il a tout pour plaire et récolter les votes qui depuis longtemps échappent aux conservateurs dans le Québec.

Si l'on tente de créer autour de lui la "mulroneymanie" d'après les techniques qui ont eu tant de succès avec John Kennedy et plus tard, avec Pierre Elliott Trudeau, il n'en demeure pas moins que Mulroney est un monsieur bien sage. Après avoir été, en 1962, chef de cabinet du ministre fédéral de l'Agriculture, il s'est associé à un important bureau d'avocats de Montréal et s'est spécialisé en relations de travail.

Peu connu du public en général, jusqu'à sa participation à la Commission Cliche sur les libertés syndicales dans l'industrie de la construction, Mulroney est un "vieux de la vieille" dans le parti conservateur.

Pour gagner, il lui faut 200 des votes des députés québécois au congrès du 18 février prochain (sur un total de 500 et quelques) en plus de 200 autres, venant de toutes les parties du Canada. Cela lui permettrait de rester dans la course. Ses appuis pan-canadiens, il les tient surtout chez les partisans de Peter Lougheed. "Si Lougheed s'était présenté à la chefferie, je ne serais pas là, dit-il, et si je n'étais pas là, lui y serait". On affirme dans les coulisses qu'il y a eu tractations entre les deux, avant de décider qui se présenterait. Et Mulroney avoue qu'effectivement, il a rencontré M. Lougheed à plusieurs reprises et que c'est pendant le match de la Coupe Grey à Calgary que la décision finale s'est prise.

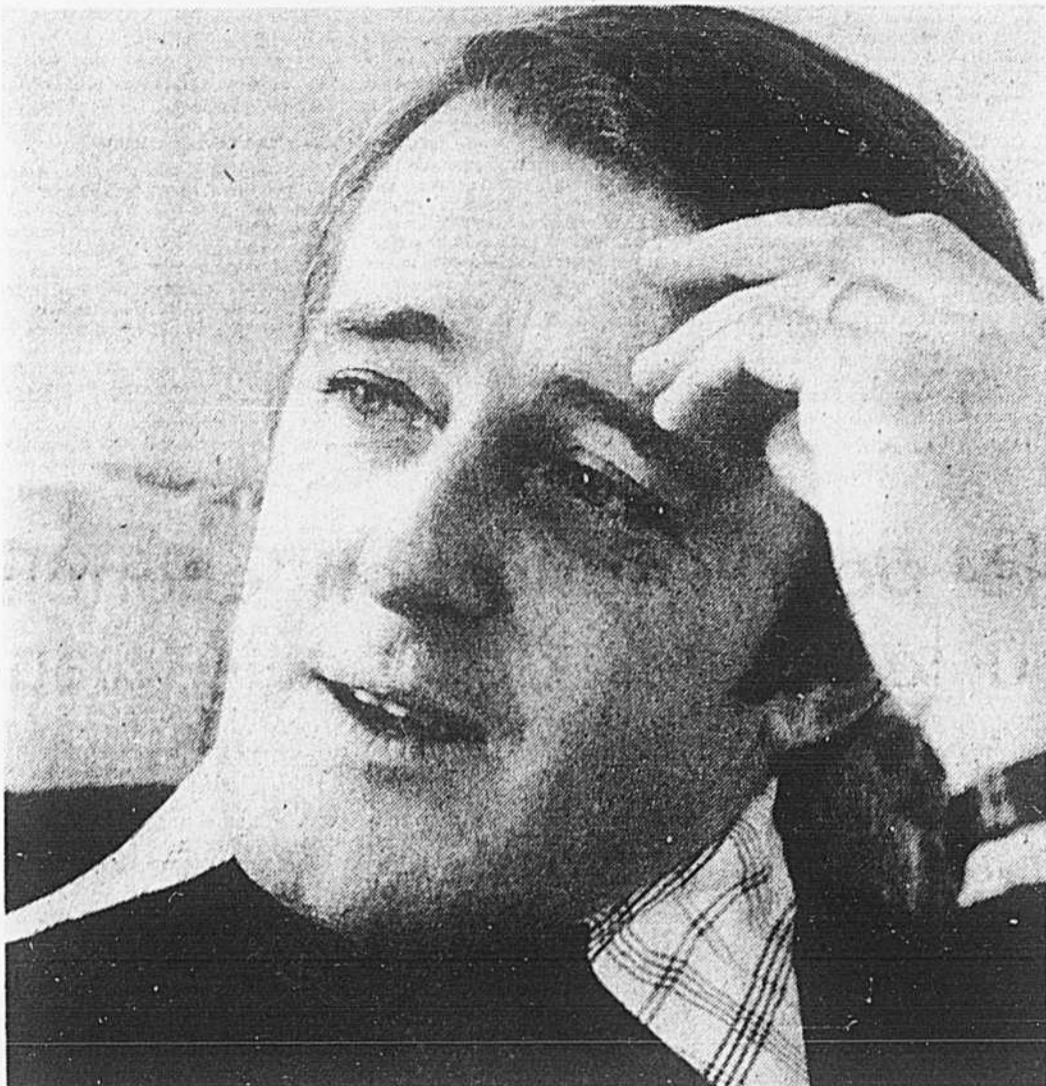
Il croit pouvoir également compter sur Frank Moores, à Terre-Neuve et sur une bonne partie des députés de l'Ontario. D'ici peu, l'avocat des joueurs de hockey Allan Eagleson (qui est également président de l'association conservatrice ontarienne) annoncera officiellement son appui à la campagne de Mulroney.

Déjà plusieurs des personnages importants dans l'organisation ontarienne ont mis toutes leurs énergies à le faire élire. Art Harnett, le bras droit d'Eagleson, est le responsable de la campagne ontarienne. Des gens comme Roy McMurty (Ministre de la Justice de l'Ontario), et Art Maloney, assiste par les Bassett, Eaton et cie, travaillent pour lui. Et comme lui, travaillent de 15 à 20 heures par jour pour que Mulroney devienne le chef.

Une brèche au Québec

Quand il arrivera au congrès, Mulroney aura fait au moins quatre fois le tour du pays et aura probablement rencontré la majorité des députés. Ses chances de succès au cours de ses rencontres, il les évalue de la même manière qu'une vedette évalue ses fans. Par le nombre d'autographes qu'on lui demande. "C'est un test merveilleux. A chaque fois que nous allons rencontrer des députés, je peux évaluer à peu près le nombre de gens que j'ai réussi à me rallier. Au début, je ne le croyais pas. On me demandait de dédicacer des photos pour l'épouse, les enfants, la tante, le cousin. Et finalement, je me rends compte que c'est un bon "test".

Pour le moment, il n'a pas d'appui au sein du caucus conservateur. Mais il ne semble pas s'en inquiéter outre mesure. "C'est normal qu'ils préfèrent appuyer un des leurs. Pour le moment, en tout cas. Mais j'aurai, moi aussi, des appuis intéressants à annoncer au début de l'année prochaine. Je de-



C'est grâce à la Commission Cliche que le public québécois a découvert Brian Mulroney qui s'était jusqu'ici spécialisé dans le droit du travail.

meure cependant persuadé qu'il est plus important d'avoir 100 députés derrière soi qu'un député, ce qui n'empêche pas mes relations avec la députation d'être extrêmement cordiales. L'important pour moi, c'est d'avoir un nombre suffisant de députés pour arriver en tête au premier tour de scrutin.

"Le parti, dit-il, s'il se cherche un chef en 1976, se cherche aussi un premier ministre pour 1978. Et il est important que cet homme soit capable de communiquer facilement avec tout le Canada. Il lui faudra non seulement maintenir mais augmenter les appuis dans les provinces anglophones mais surtout faire une brèche au Québec."



Avec sa fille Caroline, qui s'attend à avoir un petit frère ou une petite sœur. Le deuxième enfant des Mulroney est attendu le 18 février, jour où les conservateurs éliront leur chef.

Une insulte

S'il est content de déclarer qu'il va de succès en succès depuis le début de sa campagne officielle, il avoue être persuadé qu'il connaît de "mauvaises passes". "Mais au moins, dit-il, je ne me sens pas seul. Je sais que malgré tout, j'ai des gens qui sont avec moi. Ça marche fort. Ça doit être terrible de se sentir seul dans une aventure pareille. Moi, les appuis me viennent de partout, sans que je les sollicite. Un jour, j'ai reçu un coup de téléphone d'un organisateur du Nouveau-Brunswick qui m'annonçait qu'il travaillait pour moi et que la veille il avait tenu une assemblée qui avait très bien mar-

ché. Jen n'avais jamais entendu parler de ce type-là avant! Et cela se passe comme ça un peu partout à travers le Canada."

La situation n'est pas la même au Québec, et c'est ici qu'il devra travailler le plus fort puisque tout l'establishment de l'île québécoise du parti appuie le candidat Claude Wagner. "Tellement que je ne suis même pas délégué général au congrès. Je serai le seul candidat à ne pas l'être. Quand les 21 délégués généraux ont été choisis par l'exécutif provincial, MM. Wagner et Roch Lasalle étaient présents. Ils ont exclu tous les vieux militants du parti au Québec et moi aussi, pour faire passer leurs hommes."

Délégué, en 1966, à la convention qui a élu John Diefenbaker, vice-président du comité Action-Jeunesse la même année, délégué à la convention de 1967 qui a choisi Stanfield, vice-président du comité directeur au Québec l'année suivante, il a ramassé des fonds, trouvé des candidats et aujourd'hui, parce qu'il est candidat à la chefferie, on l'évite. Lui et plusieurs de ses partisans, vieux militants, comme Michel Cogger, Lévis Larocque, Jacques Coartois et autres. C'est là une insulte et une manoeuvre électorale qu'ils ne sont pas prêts de pardonner à leurs adversaires québécois.

Mulroney le commissaire

Conscient que c'est au Québec qu'il devra travailler le plus fort pour se rallier des votes, il mise beaucoup sur la popularité engendrée par sa participation à la Commission Cliche pour se rallier des députés. "Aujourd'hui, les députés cherchent des gens intégrés, capables de se tenir debout. On me parle de la Commission Cliche partout où je passe et je suis persuadé que la perception générale du travail de la commission va me servir. Nous avons réglé une situation qui était devenue incontrôlable.

"Le public s'est rendu compte qu'on était capable de se tenir debout; même si nous avons dû traverser des moments pénibles, nous avons accompli un travail important et les gens s'en souviennent."

Confortablement installé dans un fauteuil moelleux de sa résidence montréalaise, Mulroney, sorte de jeune premier à la Humphrey Bogart, parle des longs mois passés à la Commission. Des deux policiers à l'extérieur de sa maison, et des deux autres dans le sous-sol. Des menaces de mort proférées contre son épouse. "Ce n'était pas une époque très précieuse pour une vie privée très intense." Pas plus que maintenant d'ailleurs, puisqu'il passe 19 heures par jour à rencontrer des députés, des organisateurs, à enregistrer des émissions de télé, surtout à Ottawa et à Toronto, et à voyager à l'étranger tout le Canada.

Mais l'important, pour le moment, c'est de sortir en tête, au premier tour de scrutin. Et Mulroney n'a pas l'intention de manquer le bateau.

La sortie de Porter pourrait avoir du bon

par Marcel PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

LES GOUVERNEMENTS sont un peu comme les belles-soeurs dans les familles nombreuses. Ils s'entendent bien entre eux tant qu'ils ne choisissent pas de se dire leurs vé-

tements. Quand d'aventure cela se produit, on assiste à des lynchages en règle, comme celui que vient de subir l'ambassadeur américain William Porter, à qui M. Trudeau n'a pas ménagé les taloches, au lendemain d'un "briefing" semi-officiel avec une poignée de journalistes d'Ottawa.

Mais qu'on ne s'y trompe pas: le premier ministre s'est beaucoup plus attardé à la manière qu'a choisie l'ambassadeur pour faire connaître les griefs des USA qu'au fond de ses remarques. Sur le fond, les problèmes soulevés demeurent entiers, et c'est en bonne partie parce que M. Trudeau sait qu'il ne fait pas l'unanimité au pays avec sa politique étrangère touchant les USA qu'il a pris si vite la mouche.

Un froid calcul

M. Trudeau ne pouvait pas accepter, bien sûr, les remontrances de l'ambassadeur sans critiquer sévèrement le sans-gêne de M. Porter, qui a délibérément enfreint des règles inamovibles qu'on persiste à considérer comme sacrées, même si depuis longtemps les diplomates reconnaissent qu'elles ne sont plus très efficaces.

Que le gouvernement feigne de croire, pour sauver le protocole, que l'ambassadeur et l'ambassadeur seul a commis une gaffe, le gouvernement américain de son côté étant à l'abri de tout reproche, cela aide à passer l'éponge sur l'incident, mais n'en réduit nullement l'importance.

Les diplomates canadiens savent très bien en effet que M. Porter, l'un des piliers du service diplomatique américain, a froissé toutes les conséquences de son geste. Ils savent aussi qu'il ne l'a pas posé sans avoir au préalable obtenu le feu vert de son gouvernement. Ils savent que le message ainsi transmis prend un relief nettement plus prononcé et qu'ils devront même contre leur gré, en tenir davantage compte que s'il avait été murmuré en termes élogieux au cours de l'un des entretiens officiels entre l'ambassadeur et ses vis-à-vis canadiens.

Que contiennent-elles, ces remarques? Assez peu de choses en fait de compte: les Américains n'aiment pas qu'on leur subtilise petit à petit leur statut privilégié au pays. Par statut privilégié, ils entendent le droit d'investir ici selon leurs propres habitudes, exploiter les richesses naturelles au rythme de leurs besoins, tirer des profits de leurs entreprises sans être inquiétés par les gouvernements.

Voilà que, sous la pression d'une opinion canadienne beaucoup plus consciente de l'invasion américaine, Ottawa a dû, depuis quelques années, intervenir timidement pour freiner une véritable prise en charge du pays par les multinationales américaines et stopper par de modestes mesures la domination culturelle américaine au Canada anglais surtout.

La pointe d'un iceberg

Les Américains ont d'abord été surpris, puis ils ont décidé qu'ils n'aimaient pas cela du tout. La principale raison qu'ils invoquent, c'est qu'au Canada, ils se sentaient en terrain sûr, n'ayant jamais eu à craindre dans le passé un semblable réveil chez des alliés soumis et dociles.

En vérité, les griefs invoqués par l'ambassadeur Porter ressemblent davantage à des prétextes qu'à des doléances graves. Que deux revues américaines se voient dépourvues de privilèges fiscaux, cela n'a pas de quoi mettre en péril l'hégémonie américaine! Que les stations de télévision qui opèrent près de la frontière se voient interdites le marché canadien, cela n'a pas de quoi surprendre les Américains qui ne toléreraient jamais semblable situation chez eux. Que le gouvernement canadien soit plus attentif que naguère aux régulières opérations de dumping des surplus américains, cela ne doit pas constituer une surprise pour les Américains qui ont mis au point les meilleures recettes protectionnistes du monde. Qu'Ottawa ait décidé de vendre aux Américains le pétrole et le gaz canadiens au même prix que sur le marché international, cela non plus n'a pas lieu d'étonner Washington,

puisque on peut aisément imaginer l'attitude des Américains s'ils avaient la chance de basculer dans le camp des exportateurs!

Non, si la situation tourne au vinaigre, c'est qu'il y a des griefs plus graves, moins tangibles peut-être, dont l'accumulation produit une mauvaise humeur prononcée chez nos voisins.

On connaît par exemple l'agacement de Washington devant la modeste mission militaire qu'Ottawa s'est assignée au sein de l'OTAN.

On connaît également la susceptibilité de Washington devant les tentatives de leurs alliés de maintenir un lien quelconque avec Cuba, en dépit du blocus. Or, non seulement le Canada a refusé d'endosser la philosophie du blocus, mais il pousse l'imprudence jusqu'à organiser une tournée officielle de M. Trudeau dans l'île perverse des Caraïbes.

On connaît enfin le phobie de l'établissement américain de tout ce qui ressemble à une mesure socialiste. Or, bien que le gouvernement canadien ait maintenu à travers les décennies une philosophie de gouvernement nettement favorable au capitalisme traditionnel, il a du, souvent poussé par les circonstances, faire intervenir l'Etat dans l'économie d'une façon plus prononcée qu'aux USA. Quand une province comme la Saskatchewan évoque la menace de la nationalisation de la potasse, c'est suffisant pour que l'ambassadeur Porter crie au scandale.

Visa le noir...

Le message de l'ambassadeur n'était pas tant d'ailleurs de faire savoir que les Américains s'opposent, en principe et en pratique, à une semblable philosophie que de rappeler aux Canadiens que ce pays est impuissant et que ses dirigeants peuvent subir des accès de mauvaise humeur. C'était tout au plus une menace voilée de représailles qu'un avertissement amical de s'entendre avant d'aller trop loin.

Car le Congrès américain sera en bonne partie renouvelé dès 1976 et les élus des états du nord doivent tenir compte de l'opinion publique de leurs régions qui deviennent rapidement anti-Canada parce que c'est moins payant que naguère d'être voisin du Canada!

L'ennuï, c'est que l'ambassadeur risque d'avoir atteint un tout autre résultat que celui qu'il visait. En soumettant à toutes fins utiles, le gouvernement d'adopter une politique davantage compatible avec l'humeur de Washington, il fournit à M. Trudeau une arme additionnelle pour ne pas déroger de son attitude plus distante à l'endroit des pouvoirs traditionnels de la grande entreprise.

D'autre part, dans sa quête d'une diversification poussée des relations du Canada avec les autres parties du monde, M. Trudeau a peut-être négligé le dialogue avec son voisin immédiat au point que plusieurs problèmes non résolus n'attendent qu'un peu d'attention du gouvernement canadien pour déboucher sur une solution.

Même si la manière choisie par



L'ex-ambassadeur au Canada: William Porter.

L'ambassadeur Porter pour faire connaître son message est sujette à caution, il est fort probable qu'à long terme le geste aura plus d'effets positifs que négatifs. L'opinion canadienne ayant été alertée, le gouvernement devra justifier son attitude de façon plus serrée et apporter tôt ou tard les éclaircissements que réclame Washington. Qu'il le fasse plus tôt, cela ne peut que servir tout le monde.

Il est rarement suffisant d'avoir raison. Il faut aussi convaincre ses interlocuteurs de la justice de son point de vue. Là-dessus, Ottawa s'est probablement montré négligent.

Le concept d'assurance "no fault" est encore très mal compris des automobilistes québécois

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La publicité faite par le Bureau d'assurance du Canada pour vendre au public son régime d'assurance-automobile "Autobac" de régime d'assurance que les assureurs proposent au gouvernement du Québec est fort mal comprise.

C'est du moins ce qui se dégage d'un sondage mené par un professeur de marketing de l'université du Québec à Chicoutimi, M. Gaetan Morin, auprès de 180 automobilistes dans la région du Saguenay.

Les automobilistes interrogés ont été choisis au hasard par ordinateur parmi les personnes inscrites dans le bulletin téléphonique regroupant toutes les villes de la région du Saguenay. Le sondage a été fait par téléphone à la mi-novembre.

Alors que 67 pour cent des automobilistes interrogés disent avoir entendu parler du régime Autobac, près des trois quarts de l'échantillon (73 pour cent) sont incapables de dire s'ils sont pour ou contre ce système.

On sait qu'un comité d'étude présidé par l'actuel Jean-Louis Gauvin a recommandé l'année dernière au gouvernement québécois une vaste réforme de l'assurance-automobile, en rendant notamment l'assurance obligatoire et en instaurant un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité.

Le BAC (Bureau d'assurance du Canada), qui regroupe la presque totalité des assureurs de risques divers, prône un régime partiel d'indemnisation sans égard à la responsabilité, tandis que d'autres groupes intéressés, comme le Barreau, ont leurs propres vues sur la réforme de l'assurance-automobile.

Campagne publicitaire

Mais, alors que le gouvernement est actuellement en voie de définir sa politique à ce sujet, c'est le régime Autobac qui fait le plus parler de lui, le BAC ayant décidé d'investir \$300,000 dans une campagne de publicité pour convaincre les Québécois des mérites

du système qu'il propose au gouvernement.

Or, l'enquête menée dans la région du Saguenay démontre que les automobilistes comprennent très peu le sens de cette campagne de publicité: 58 pour cent des automobilistes interrogés ne sont même pas capables d'identifier qui propose le régime Autobac.

Seulement 9 pour cent des automobilistes interrogés savaient que ce sont les compagnies d'assurances qui sont derrière Autobac. Sans doute parce que la publicité d'Autobac met en évidence le mot "gouvernement" et les mots "Bureau d'assurance du Canada". 23 pour cent de ceux qui formaient l'échantillon croyaient que c'était le gouvernement lui-même qui proposait Autobac. Il s'en trouve 9 pour cent pour penser qu'Autobac était mis de l'avant par les courtiers d'assurance, et un pour cent pour en attribuer la paternité aux avocats.

Favorable à l'étatisation

Par ailleurs, résultat surprenant, le

sondage révèle que 60 pour cent des automobilistes s'ils seraient favorables à l'étatisation de l'assurance-automobile, la moitié d'entre eux "parce que ça ferait baisser les primes". Seulement 17 pour cent sont contre l'étatisation, tandis que 23 pour cent n'ont pas d'opinion sur la question.

Dans le but de mesurer la valeur des réponses sur l'étatisation de l'assurance-automobile, on a aussi demandé aux automobilistes s'ils seraient favorables à l'étatisation de Bell Canada. Or, seulement 37 pour cent des automobilistes interrogés (beaucoup moins que pour l'assurance-automobile) se sont déclarés en faveur de l'étatisation de la compagnie de téléphone.

L'auteur du sondage, M. Morin, rappelle cependant qu'un des comités de la région du Saguenay, Chicoutimi, est représenté à l'Assemblée nationale par un député du Parti québécois, formation politique qui prône déjà l'étatisation de l'assurance-automobile.

Si la popularité du Parti québécois dans la région du Saguenay a eu quelque influence sur les réponses des automobilistes quant à l'étatisation de l'assurance-automobile, il est évident que ce résultat, encore plus que les autres, n'est valable que pour la seule région du Saguenay.

La notion de responsabilité

Le sondage révèle par ailleurs que 95 pour cent des automobilistes sont favorables à ce que l'assurance "responsabilité civile" (pour les dommages à autrui) soit obligatoire. Par contre, seulement 39 pour cent des automobilistes interrogés seraient en faveur d'obliger les automobilistes à s'assurer pour leur propre dommage.

Il se trouve 78 pour cent des automobilistes interrogés pour penser qu'il est "toujours important" de déterminer qui est responsable d'un accident et 93 pour cent qui sont d'avis que l'automobiliste qui n'est pas responsable d'un accident ne devrait pas voir

ses primes d'assurance augmenter à cause de cet accident.

L'auteur du sondage, M. Morin, en conclut "que le concept de responsabilité est bien ancré chez nous".

Il y a cependant lieu de présumer que les interviewés ont répondu à ces questions sur la responsabilité en se référant à la logique et aux modalités du système actuel et que leurs réponses auraient pu être différentes s'ils avaient au préalable été informés de la philosophie et des avantages qui inspirent le régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité. Les résultats du sondage ne permettent donc pas de conclure que les automobilistes du Saguenay sont irrémédiablement opposés au système "no fault". Chose certaine, cependant, l'instauration d'un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité risquerait fort de rencontrer une résistance certaine si elle n'était pas précédée par une campagne d'information qui convaincrerait les automobilistes de ses avantages.

Le Québec s'emballa pour l'éducation économique

"Nous sommes conscients que les constatations qui se dégagent de l'analyse des différents aspects de l'économie du Québec ne permettent guère d'être optimiste. Il ne faut cependant pas conclure qu'il n'y a rien à faire." Les perspectives d'avenir, dernier chapitre de l'Économie du Québec, automne 1975.

par Robert POULIOT

DEPUIS à peine un an, une véritable ébullition se manifeste dans les milieux universitaires et cégépiens au chapitre de l'économie québécoise. Qu'il s'agisse des nouveaux cours sur "l'Économie du Québec" que vient d'introduire l'Université du Québec pour les étudiants du soir, un cours de vulgarisation qui provoque déjà tout un engouement au niveau d'un pan de mur traditionnellement négligé de la population (travailleurs, femmes au foyer, jeunes intellectuels, cadres d'entreprises, etc...) à l'aide de dossiers, de disques et de manuels archistimés, que ce soit le dernier livre scolaire des économistes Jean Vézina, Pierre Fréchette et Roland Jouandet-Bernadat, ou encore le bouquin révisé que s'approprie à lancer Rodrigue Tremblay, le Québec n'a jamais connu pareille fascination pour l'étude de l'organisation de sa société.

Bien de tout cela n'émerge, évidemment, de façon spontanée. Au contraire, il s'agit d'un aboutissement peut-être tardif historiquement, c'est ce qu'il nous aurait fallu dès le début des années 60, mais qui cadre bien avec l'apparition d'une presse économique et financière plus vigoureuse, avec le lancement d'un programme d'éducation économique par le ministère de l'Industrie et du Commerce du

Québec, avec l'introduction de cours "d'initiation à la vie économique" à l'école secondaire, etc...

Rien de révolutionnaire

Certes, il n'y a pas encore de révolution. L'enthousiasme qu'on décèle aujourd'hui peut n'être qu'un écran de fumée si toute l'opération s'essouffle au bout de quelques années de mode, comme l'ont montré les années 60-65 avec le phénomène de la sociologie.

Même si les universitaires font davantage preuve d'imaginaire, comme le trio Vézina-Fréchette-Jouandet-Bernadat qui tranche carrément avec les méthodes archistimées et décampées de tous les Samuelson du monde, ils ne sont pas encore sortis de leur tour d'ivoire, restent encore inaccessibles (sauf pour les assistants de professeurs qui veulent se faire la main) au grand public, se complaisant toujours dans leurs acrobaties théoriques sans accorder guère d'attention au milieu ambiant et continuent d'entretenir ce marage de sécurité matérielle et intellectuelle qu'est devenue l'Université avec un grand "U".

Les outils d'analyse économique, quoique de plus en plus critiques, demeurent encore trop complexes pour la moyenne des gens, non pas à cause de l'ignorance de ces derniers, mais plutôt parce que les économistes ont toujours eu cette fausse pudeur de vouloir d'abord transmettre des outils qui ne collaient tout simplement pas à la réalité.

Aussi étrange que cela puisse paraître, la source privilégiée d'où aurait pu émaner et se propager l'analyse économique est sans contredit les centrales syndicales et les groupes de consommateurs. Ces organisations étaient-elles tout bonnement dépourvues de moyens pour entreprendre pareille tâche? Chose certaine, les tiers des travailleurs québécois sont syndiqués mais sont complètement dépourvus, par le biais de leur centrale, d'instruments d'analyse et de compré-

hension rigoureuse. Et le pire exemple de cette situation demeure encore la convention collective, négociée à la va-comme-je-te-pousse, dans la terreur mutuelle du rapport de forces.

Une machine de récupération

Loin de jouer son rôle de moteur critique au sein de la société, l'univer-



sité est devenue nulle autre que la plus grande courroie de récupération et de digestion du régime dans lequel on vit.

Le cas le plus patent est celui des richesses naturelles! Le Québec regorge de matières premières de toutes sortes, depuis les métaux aux produits forestiers, depuis l'eau à la terre, mais n'a jamais brillé par ses modes de gestion de ces richesses. Outre les techniciens des opérations forestières, les théoriciens du marché mondial du pétrole, les loges de consultants administratifs que revêtent en privé trop de professeurs d'économie ou de gestion, aucun groupe universitaire ne s'est encore carrément identifié à la situation particulière de la province pour

étudier, analyser et critiquer ce qui s'y passait.

Le Québec n'est évidemment pas une exception à cet égard: jusqu'à 1972-73, l'Alberta ne comptait aucun groupe d'économistes capables de jauger les politiques d'exploitation pétrolière et gazière de cette province, d'évaluer les stratégies de redevances et les méthodes de gestion, comme propriétaires, des plus vastes champs d'hydrocarbures que le Canada ait découverts jusqu'ici.

Et c'est peut-être là la réponse à de nombreux errements: le monde universitaire s'est comporté exactement comme les consommateurs. Au lieu de parfaire la connaissance et créer de nouveaux outils de gestion de la propriété, on étudiait le marché "ad lib" de façon passive en accordant plus d'importance aux mécanismes des prix qu'à l'évolution et à l'identification des forces du marché sur lesquelles on peut agir.

L'Économie du Québec

Certes, le dernier-né des manuels scolaires d'économie, l'Économie du Québec, emprunte beaucoup aux méthodes classiques. Mais du seul fait qu'il porte sur l'économie québécoise, qu'il démythifie plusieurs concepts traditionnels comme le Produit national brut, qui n'est qu'un outil pour mesure de production le volume et non la qualité de vie d'une société, qu'il signale sans détour la faiblesse et même le déclin de l'économie du Québec, qu'il ouvre la porte au débat sur le statut des investissements étrangers, qu'il familiarise tant avec l'organisation syndicale du milieu qu'avec les difficultés de financement des entreprises, chaque nouveauté contribue à en faire un outil remarquable de vulgarisation.

Même lorsqu'il s'agit d'expliquer les relations que chaque secteur de production entretient avec les autres, les auteurs ont réussi à vulgariser le tout comme s'il s'agissait d'un jeu de dominos.

Les salariés doivent abandonner l'espoir d'un rattrapage avec les bénéfices marginaux

Selon Dow Jones

Si vous espérez échapper aux contraintes des prix et revenus en obtenant plus d'avantages marginaux de votre employeur, vous serez déçus des règlements annoncés jeudi par la Commission Pépin.

Plusieurs bénéfices marginaux tom-

beront sous les mêmes règlements qui limitent la hausse des salaires à 10 pour cent la première année.

- Les avantages comme le paiement à la pièce, remboursement de frais d'automobile, commissions sur les ventes et le temps supplémentaire, seront réglementés. Aucune limite ne sera imposée sur les montants que les employés pourront tirer de ces avantages financiers, mais la valeur de ces avantages devra demeurer la même.
- Les avantages indirects, comme les bonis, les programmes de participation aux profits et les options d'achat aux employés cette année seront comparés à ceux alloués aux cours des cinq dernières années.
- Les allocations accordées pour les dépenses au travail pourront être

augmentées, mais d'une marge n'excédant pas les augmentations de base permises par les mesures Trudeau, soit 8 pour cent la première année, 6 pour cent la deuxième, et 4 pour cent la troisième.

- Des avantages comme l'utilisation d'une automobile, association à un club, prêts sans intérêt, laisser-passer permettant de voyager gratuitement aux frais de la compagnie, réductions sur le prix des marchandises, seront sujet à une réglementation obligeant la compagnie à ne pas changer ses critères d'éligibilité et la nature des bénéfices.
- Les règlements annoncés stipulent également que des changements dans la classification ou l'évaluation des emplois ne peuvent être utilisés pour passer outre aux con-

trôles des augmentations de salaire.

Dividendes

Par ailleurs, si vous êtes actionnaires d'une entreprise dont les profits sont à la hausse, ne comptez pas obtenir une augmentation de vos dividendes.

La Commission Pépin a décrété que les dividendes payés par les compagnies réglementées par les mesures anti-inflation ne devraient pas dépasser les dividendes payés au cours de la dernière année fiscale terminée avant le 14 octobre.

Les entreprises qui ont payé un dividende inférieur aux autres années pourront déboursier sous forme de dividendes jusqu'à 25 pour cent de leurs profits après impôts pour l'année fiscale terminée avant le 14 octobre.

La balance commerciale redevient déficitaire

selon Dow Jones

OTTAWA — La balance déséquilibrée du commerce des marchandises est passée d'un surplus de \$7 millions en octobre à un déficit de \$169 millions en novembre, a indiqué hier Statistique Canada.

Les exportations ont augmenté de 3 pour cent à \$2,89 milliards, mais les importations ont cru encore plus rapidement, de 10 pour cent à \$3,06 milliards.

Les exportations de \$1,923 millions à destination des États-Unis n'étaient que très légèrement supérieures à leur niveau du mois précédent, mais les exportations vers le Japon et les autres pays d'outre-mer ont fortement baissé.

Sur une base douanière, les exportations pour les onze premiers mois ont été de \$29,76 milliards, une augmentation d'un pour cent sur la même période l'an dernier.

Statistique Canada note que les exportations de marchandises ont

subi des variations appréciables entre 1974 et 1975.

Les livraisons de gaz naturel ont augmenté de \$530 millions, suivies des produits de l'automobile et connexes avec une hausse de quelque \$460 millions. Les livraisons de pétrole brut vers les États-Unis ont baissé d'environ \$325 millions, tandis que les expéditions de bois de sciage, de minerais et de métaux non ferreux vers tous les marchés baissent respectivement de \$315 millions, \$275 millions et \$295 millions.

Par ailleurs, au cours des onze premiers mois, les importations ont atteint \$31,940 millions, une hausse de 10,5 pour cent par rapport à la même période en 1974.

La progression des importations de produits de l'automobile et connexes, de machines, de pétrole brut et de charbon a compté pour environ 85 pour cent de l'accroissement total.

à lire

- RICHARDSON SECURITIES OF CANADA
- Keed Shaw Qier Ltd., déc. 75
- Atco Industries Ltd., déc. 75
- General Distributors of Canada Ltd., déc. 75
- Banque de la Colombie-Britannique, déc. 75
- Milton Real Estate, 9 déc.
- Allarco Development Ltd., 3 déc.
- MacMillan Bloedel Ltd., 10 déc.

Pour que vos revenus soient de la fête...
Faites-vous cadeau d'une diminution d'impôts.

Le régime d'épargne-retraite du Trust Général.
Le régime d'épargne-logement du Trust Général.
Le contrat de rente à versements invariables du Trust Général.

En investissant dans un régime d'épargne du Trust Général vous réalisez au moins trois choses importantes:

1. vous diminuez vos impôts pour l'année qui s'achève;
2. vous investissez cet argent pour les années qui viennent;
3. vous vous assurez d'un rendement supérieur sur vos investissements: songez seulement qu'un rendement annuel accru de 1% sur vos investissements en épargne peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.

Téléphonez-nous et demandez le poste 2000.

909 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 866-9641
10 ouest, rue St-Jacques, Montréal 866-9641
1, Vincent d'Indy, Outremont 739-3265



TRUST GÉNÉRAL

présent à votre avenir

Le gel des prix des supermarchés n'est qu'un artifice publicitaire

par Jean POULAIN

Le gel des prix, décrété dernièrement par les grandes chaînes d'alimentation montréalaises, à l'exception de certains produits dont le marché fluctue quotidiennement au niveau du producteur, existe en fait depuis six mois.

Si l'on retranche en effet du panier global d'aliments de base, la viande, les fruits et légumes frais, l'on constate que cet ensemble de vivres, qui équivalait à la moitié du panier complet, est passé de \$61.95 à la mi-juin, à \$62.02 à la mi-décembre. Ces prix représentés dans les deux cas la moyenne relevée dans six des plus importantes chaînes d'alimentation de Montréal.

La décision de geler ces prix, lancée à grand renfort de publicité alors qu'il s'agissait d'un statu quo qui durait depuis cinq mois, ne manque pas de surprendre.

Il semble bien que nous, soyons en présence d'une guerre de prix.

Non seulement il est possible de s'en apercevoir de l'extérieur par la lutte publicitaire que se livrent les chaînes entre elles (particulièrement les deux campagnes lancées par Steinberg et Dominion), mais la ménagère est en mesure de le constater au niveau des prix de l'ensemble des aliments.

En trois mois (mi-septembre à mi-décembre), le panier complet d'aliments de base est en effet passé de \$120.05 en moyenne à la mi-septembre à \$119.28 à la mi-décembre. Non seulement il n'y a pas eu de hausse dans les trois mois, mais il y a eu baisse, ce qui est de plus inhabituel.

Que le panier de la ménagère montréalaise ait été remplacé par la hotte du Père Noël se confirme d'autant plus que, selon les données officielles de Statistique Canada, les prix des aliments au niveau national ont pourtant effectivement monté au cours de la période.

Les prix qui apparaissent aux tableaux ci-joints proviennent du relevé trimestriel que commande LA PRESSE et qui englobent six des principales chaînes d'alimentation de Montréal, de commercialisation comparable: les relevés ont été effectués dans trois magasins pour chacune des chaînes (deux pour Cooprix - les deux seuls).

Les statistiques d'Ottawa ne couvrent actuellement que les mois d'octobre et novembre (décembre paraîtra le 15 janvier): l'indice d'octobre indique une augmentation de 0.4 pour

cent des aliments par rapport à septembre. Celui de novembre est plus élevé de 0.6 pour cent par rapport à octobre.

En deux mois, sur base nationale, les prix des aliments ont donc augmenté d'un pour cent, alors qu'en trois mois ils baissent à Montréal. (Statistique Canada publie également un indice des prix par ville: seul celui d'octobre est sorti (celui de novembre sera publié lundi) et il montre une hausse des aliments de 0.2 pour cent à Montréal.

Un autre signe révélateur de la lutte que se livrent entre elles les grandes chaînes est le fait que IGA et Métro sont sorties de leur réserve habituelle et mènent leur propre combat.

Le tableau no 2 (panier complet) souligne en effet que depuis septembre le panier chez Métro a baissé de plus de \$3 et de plus de \$2 chez IGA.

Il en résulte par exemple que Métro, qui avait une différence, en plus, de \$3 environ avec Dominion, a ramené l'écart pratiquement à zéro (différence de 31 cents en décembre).

IGA s'est lui aussi hissé dans le peloton de tête, laissant A & P seul avec une différence de \$2.

Le tableau no 3 a le mérite de mieux illustrer encore la lutte serrée que se livrent les chaînes, puisque, si l'on excepte A & P, l'écart de prix entre les cinq n'existe pratiquement plus. Il faut d'ailleurs constater que la lutte existait déjà en septembre puisque la même remarque s'applique pour les écarts réduits. (IGA et Métro n'avaient toutefois, semble-t-il pas encore commencé la concurrence accentuée, entre eux).

Ce tableau a surtout l'avantage de faire ressortir dans quel secteur se situe la prééminence de Cooprix, qui ne date que de juin dernier. Pour appliquer à son sujet le slogan d'un de ses concurrents, si Cooprix s'impose seul en tête pour le panier complet d'aliments, "c'est surtout à cause des viandes".

Le tableau no 1 donne en effet à Cooprix un avantage de \$4.50 environ, ou plus de 10 pour cent, sur les prix de son concurrent le plus bas: son panier de viande se situe à \$43.16, alors que celui de Steinberg est à \$47.62. C'est cette différence qui se retrouve presque exactement entre les deux paniers complets (tableau no 2).

La question est d'autant plus curieuse que Cooprix était encore en juin dernier parmi les plus chers pour la viande, comme le montre le tableau no 1.

Ce mystère a été percé par une consœur, Jeanne Desrochers, qui explique dans un article ci-contre comment Cooprix a lancé une promotion mettant en valeur les morceaux de devant du boeuf plutôt que ceux de derrière. De la sorte, explique Jeanne Desrochers, le fait d'acheter une partie moins coûteuse de boeuf permet à Cooprix de baisser le prix des coupes de derrière, qu'il offre aussi même s'il met en vedette les morceaux avant, plus économiques.

L'on constate ainsi sur le tableau détaillé par article, que la longe de boeuf (T-bone) se vend \$1.89 chez Cooprix et \$2.48 chez Steinberg (la moins chère parmi les autres chaînes).

Le steak de ronde, qui est à \$1.67, passe de son côté à \$1.98 et plus.

Quant au pot-au-feu, morceau populaire chez les familles plus économes, la différence est très sensible: \$0.87 au lieu de \$1.18.

La décision récente des grandes chaînes de geler les prix des aliments (sauf ceux qui sont sujets à des fluctuations quotidiennes au niveau des producteurs) ne peut donc guère s'expliquer autrement que par le désir de remplacer la guerre des prix par d'autres tactiques.

Avec une pointe de cynisme, l'on pourrait même avancer que le "gel" avait pour but, non d'empêcher les prix de monter mais de descendre, puisque l'on constate que depuis septembre ils s'orientaient vers le bas.

Mais alors que la précédente guerre des prix alimentaires n'avait pratiquement mis aux prises que Steinberg et Dominion celle qui s'est ébauchée paraît mettre aussi en cause IGA et Métro, qui, rappelons-le, ont des magasins de plus petite surface. Ce dernier aspect pourrait être un handicap, bien qu'il permet de donner un meilleur service à la clientèle.

Si Cooprix s'est singularisé par sa position seule en tête, sans concurrent, le cas de Dominion mérite qu'on s'y attarde également.

Le tableau no 2 montre que, de septembre à décembre, Dominion a été le seul à monter le prix de son panier complet d'aliments (hausse de \$2.51 ou 2.1 pour cent), faisant ainsi monter la moyenne de l'ensemble des six chaînes.

En septembre dernier, le panier de Dominion coûtait \$5.88 de moins que celui de Métro. Trois mois plus tard, la différence avait été ramenée à \$0.31.

La grande question qui se pose

après la décision des grandes chaînes est de se demander ce qui va arriver sur le front des prix après le "dégel" du 17 janvier? Les ménagères devront-elles, comme la dernière fois, payer plus tard les avantages tempo-

raires gagnés pendant la guerre des prix.

Il reste paradoxal que l'un des rares secteurs laissés libres par les mesures anti-inflationnistes décide de lui-même d'appliquer le gel le plus solide, soit

le maintien des prix, même si les coûts montent.

Il est par ailleurs significatif que le mouvement n'a pas cette fois pris naissance à Toronto et ne s'est pas étendu ailleurs dans le pays.

PRODUIT	IDENTIFICATION ou MARQUE	Unité de mesure des prix indiqués	Nombre de ces unités achetées en 4 semaines	PRIX COMPARATIFS PAR UNITÉ									
				MAGASINS A GRANDE SURFACE					PETITS MAGASINS				
				A & P	C O P O I N	D O M I N	S I	M I	M I				
Lait entier	la moins chère	1 pinte	19	51	51	51	51	51	51	51	51	51	51
Lait 2%	la moins chère	1 pinte	4	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49
Crème glacée	la moins chère	1 briquette	4	45	(43)	42	42	42	42	42	42	42	42
Beurre	la moins chère	1 livre	4	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107
Fromage	Cracker Barrel	1 livre	1	154	152	154	154	154	154	154	154	154	154
	Marque du magasin			167	169	144	144	144	177	166			
Oeufs	la moins chère	1 doz.	3	91	90	90	91	91	91	91	91	91	91
Pain	la moins chère	21 oz	20	35	39	39	41	39	41	39	41	39	41
Biscuits	Viau au chocolat	11 oz	5	119	109	119	119	106	109				
	Marque du magasin			5	nil	nil	nil	98	nil	98			
Gâteaux	Sara Lee au chocolat	13 oz	3	122	nil	109	112	125	118				
Céréales préparées	Flocons de maïs Kellogg	21 oz	1	95	94	95	95	100	95				
	Robin Hood tout usage	5 livres	1	92	88	87	87	95	90				
	Marque du magasin	3/5 sac		nil	88	79	79	86	79				
Longe de boeuf	Steak T-Bone	1 livre	3	248	189	248	248	266	262				
Ronde de boeuf	Steak de ronde	1 livre	3	198	167	198	198	188	202				
Haut-côté de boeuf	Pot-au-feu	1 livre	4	128	87	118	118	112	88				
Hamburger	Boeuf haché	1 livre	6	74	79	69	69	69	82				
Bacon	Can. Packers fume	1 livre	1	189	164	157	168	178	165				
	Marque du magasin			158	nil	nil	146	nil	nil				
Jambon fume	Pré-cuit	1 livre	3	149	143	133	133	134	142				
Longe de porc	Côtelettes	1 livre	3	196	177	206	206	194	218				
Saucisses	La Belle Fermière	1 livre	1	139	125	136	129	129	126				
Veau	Côtelettes	1 livre	1	208	154	199	178	206	195				
Poulet	fraîs 3-4 livres	1 livre	11	99	93	99	96	99	95				
Saumon	Clover Leaf, boîte	3 1/2 oz	1	79	nil	79	79	80	79				
Margarine	Blue Bonnet	1 livre	1	84	70	71	71	64	73				
	Marque du magasin			nil	50	nil	55	nil	59				
Café instantané	Maxwell House	6 oz	1	199	194	196	199	203	199				
	Marque du magasin			149	170	143	149	159	149				
Boisson gazeuse	Coca-Cola	750 ml	15	(35)	nil	29	29	(35)	33				
Bonbons	Caramels Kraft	11 oz	3	(81)	76	81	82	81	82				
Sucre	la moins chère	5 livres	1	141	132	132	135	132	132				
Confiture	Fraises de Kraft	21 oz	1	145	139	129	129	143	141				
	Marque du magasin			142	111	nil	127	112	109				
Ketchup	Heinz	15 oz	2	64	62	63	64	67	64				
	Marque du magasin			58	55	57	57	57	58				
Soupe en boîte	Campbell, tomates	10 oz	7	20	21	19	20	22	21				
	Marque du magasin			20	18	nil	15	20	19				
Aliments pour bébé	Boeuf Heinz	4 oz	2	35	33	34	35	35	35				
Pêches en boîte	moitiés de pêches Aylmer	19 oz	1	64	nil	(64)	60	63	62				
	Marque du magasin			65	55	nil	61	57	57				
Pris en boîte	Green Giant	11 oz	2	42	(41)	44	42	(52)	46				
	Marque du magasin			33	nil	31	32	32	nil				
Jus de tomate	Libby's	48 oz	2	66	51	62	65	68	65				
	Marque du magasin			53	57	49	54	54	54				
Oranges	la moins chère	2 douz	1	(203)	(118)	(165)	(178)	(127)	(134)				
Bananes	la moins chère	1 livre	6	22	20	21	15	17	19				
Pommes	la moins chère	5 livres	2	79	89	92	89	99	92				
Pommes de terre	la moins chère	5 livres	3	53	55	67	65	69	71				
Tomates	la moins chère	1 livre	4	69	(66)	59	49	(156)	44				
Laitue	la moins chère	1 pomme	2	57	49	48	48	59	55				
Jus d'orange congelé	la moins chère	6 1/2 oz	1	28	23	27	28	30	24				
Mets préparés	Macaroni Kraft	7 1/2 oz	3	29	26	29	29	30	29				
Pommes chips	Humpty-Dumpty	8.5 oz	1.14	89	81	89	89	89	89				
Poudre à lessive	Tide	5 livres	1	249	240	219	238	249	242				
	la moins chère			159	165	149	149	157	149				
Javelisant	Javex	61 oz	1	66	65	64	68	75	68				
	Marque du magasin			56	48	59	57	55	58				
Papier hygiénique	White Swan	2 roule.	3	53	nil	nil	nil	53	52				
	Marque du magasin			(55)	45	54	54	53	54				
Serviettes de papier	Viva	2 roule.	2	110	102	110	110	113	110				
	Marque du magasin			99	95	94	95	nil	98				
Savon de toilette	Camay	5 bain	3	39	38	37	37	40	39				
Shampooing	Halo	8 oz	2	109	(87)	(88)	97	109	97				
Dentifrice	Colgate	100 ml	1	119	111	110	115	121	115				
	Marque du magasin			nil	nil	nil	88	nil	89				

REMARQUES
 - NIL à la place d'un prix, signifie que l'article n'était pas en vente dans la chaîne en question. Pour le calcul du panier le prix de l'article a été celui de la moyenne des autres chaînes.
 - Un prix indiqué entre parenthèses couvre un article disponible mais dans un format différent de celui des concurrents. Son prix a été ramené au poids désiré par simple règle de trois.
 - Les pourcentages qui suivent les totaux à la fin du tableau représentent les hausses ou les baisses par rapport à l'enquête précédente.

Le grand secret de Cooprix

par Jeanne DESROCHERS

Comment Cooprix réussit-il à vendre sa viande à 10 pour cent moins cher que les grandes chaînes d'alimenta-

tion, alors que chez l'un comme chez les autres on vend surtout du boeuf, et qu'on se fasse un point d'honneur

des deux côtés de n'acheter que la catégorie A?

C'est une grande victoire pour la Coopérative des consommateurs de Montréal, et c'est une victoire de mise en marché, en même temps que d'éducation du consommateur. Cooprix a entrepris de faire la promotion des coupes de devant de boeuf, habituellement moins populaires que celles du derrière, et il a réussi dans ses deux magasins à renverser les tendances du marché (il est encore trop tôt pour parler du troisième magasin, qui vient d'ouvrir à Ville LaSalle).

Le derrière de boeuf fournit les steaks les plus en demande. C'est dans cette partie qu'on trouve à la fois les coupes les plus économiques et les plus extravagantes, la ronde comme le filet mignon, en passant par la surlonge et T-bone.

Le devant fait un peu figure de parent pauvre, lui qui n'a à offrir, à part les pièces à braiser et à transformer en viande hachée, que des morceaux de côtes.

La "coupe inflation"

Mais c'est sur ces morceaux de côtes - rôti de côte debout, bifteck d'entrecôte et haut-côté ou palette, qu'a tablé Cooprix pour convaincre ses membres de changer leurs habitudes de consommation du boeuf.

Les bouchers de Cooprix ont trouvé moyen de débliter le devant de boeuf plus simplement, pour offrir à leur clientèle un paquet comprenant une pièce à rôti, une pièce à braiser, trois entrecôtes et deux petits morceaux pour la soupe, le tout variant entre \$10 et \$15. Le paquet est mis en vedette dans les comptoirs, une grande pancarte indiquant "coupe inflation", 15 pour cent d'économie.

C'est la "coupe inflation" qui a réussi à faire basculer la demande pour le devant de boeuf.

La différence de prix entre la carcasse de devant et la carcasse de derrière est assez grande pour que Cooprix puisse étendre l'économie globale sur la totalité de ses ventes de boeuf.

Peut-on penser que les concurrents auront compris le truc et feront aussi la promotion du devant de boeuf, ce qui annulerait la différence de prix entre devant et derrière?

Ce n'est pas probable, parce que le derrière offre un plus grand choix de coupes, et parce qu'au Québec on aime bien manger et se vanter d'acheter ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire de plus cher.

	VIANDE					
	A & P	COOP.	DOMIN.	STBG	IGA	METRO
Decembre 1975	49.38	43.16	48.21	47.62	48.11	48.45
Septembre 1975	50.80	43.73	46.3			

NEW YORK

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: Composé (Composite) and Indices (Indices). Rows include Industrielles, Transport, Services Publics, Finance, etc.

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various stocks like Shell, Shell Oil, Shell T, etc.

Dow Jones hier

814.38 -1.71

Large table of stock prices and market data for New York, including various sectors and individual stock listings.

les faits saillants de la Bourse

Table with 2 columns: MONTREAL and TORONTO. Rows list market volume, high/low values, and other key statistics.

TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Rows list various stocks and their performance in Toronto.

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: Composé (Composite) and Indices (Indices). Rows include Industrielles, Transport, Services Publics, Finance, etc.

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various stocks like Shell, Shell Oil, Shell T, etc.

Dow Jones hier

814.38 -1.71

Large table of stock prices and market data for New York, including various sectors and individual stock listings.

les faits saillants de la Bourse

Table with 2 columns: MONTREAL and TORONTO. Rows list market volume, high/low values, and other key statistics.

TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Rows list various stocks and their performance in Toronto.

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: Composé (Composite) and Indices (Indices). Rows include Industrielles, Transport, Services Publics, Finance, etc.

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various stocks like Shell, Shell Oil, Shell T, etc.

Dow Jones hier

814.38 -1.71

Large table of stock prices and market data for New York, including various sectors and individual stock listings.

les faits saillants de la Bourse

Table with 2 columns: MONTREAL and TORONTO. Rows list market volume, high/low values, and other key statistics.

TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Rows list various stocks and their performance in Toronto.

AMERICAIN

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: Composé (Composite) and Indices (Indices). Rows include Industrielles, Transport, Services Publics, Finance, etc.

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various stocks like Shell, Shell Oil, Shell T, etc.

Dow Jones hier

814.38 -1.71

Large table of stock prices and market data for New York, including various sectors and individual stock listings.

les faits saillants de la Bourse

Table with 2 columns: MONTREAL and TORONTO. Rows list market volume, high/low values, and other key statistics.

TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Rows list various stocks and their performance in Toronto.

MINES

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various mining stocks like Lada, Leuna, Laura, etc.

PETROLES

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various oil and gas stocks like Amoco, Chevron, etc.

MARCHE HORS COTE

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various international and foreign market data.

INDUSTRIELLES

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various industrial stocks like Alcan, Bell, etc.

marché des options - CHICAGO

Table with 4 columns: Option & Prix, Oct-Jan, Avr-Juin, Perm. Rows list various options contracts and their prices.

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

marché des options - MONTREAL

Table with 4 columns: Option & Prix, Oct-Jan, Avr-Juin, Perm. Rows list various options contracts and their prices.

INDICES CRANG & OSTIGUY

Table with 4 columns: Indices, Crang, Ostiguy. Rows list various indices and their values.

INDICES CRANG & OSTIGUY

Table with 4 columns: Indices, Crang, Ostiguy. Rows list various indices and their values.

INDICES CRANG & OSTIGUY

Table with 4 columns: Indices, Crang, Ostiguy. Rows list various indices and their values.

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: Composé (Composite) and Indices (Indices). Rows include Industrielles, Transport, Services Publics, Finance, etc.

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various stocks like Shell, Shell Oil, Shell T, etc.

Dow Jones hier

814.38 -1.71

Large table of stock prices and market data for New York, including various sectors and individual stock listings.

les faits saillants de la Bourse

Table with 2 columns: MONTREAL and TORONTO. Rows list market volume, high/low values, and other key statistics.

TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Rows list various stocks and their performance in Toronto.

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

les devises

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various exchange rates and currency values.

les devises

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various exchange rates and currency values.

les devises

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various exchange rates and currency values.

les devises

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various exchange rates and currency values.

les devises

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various exchange rates and currency values.

les devises

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various exchange rates and currency values.

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

dividendes

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various dividend payments and stock prices.

dividendes

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various dividend payments and stock prices.

dividendes

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various dividend payments and stock prices.

dividendes

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various dividend payments and stock prices.

dividendes

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various dividend payments and stock prices.

dividendes

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Perm. en. Rows list various dividend payments and stock prices.

comment s'y retrouver à la bourse

Le lecteur trouvera dans la première colonne des tableaux des cotes horaires de la Bourse de Montréal, Toronto, New York, Amsterdam, de Vancouver et d'Albany. La deuxième colonne indique le nombre d'actions traitées, la veille (ventes ou achats), la troisième mentionne le prix le plus élevé auquel le titre a été vendu durant la journée, la quatrième mentionne le prix le plus bas auquel le titre a été vendu durant la journée, la cinquième fait le prix de l'action à la clôture de la Bourse la veille et la dernière colonne indique le changement survenu entre le prix de clôture la veille et celui de l'avant-veille. Le prix des actions est exprimé en dollars pour les grandes sociétés et en cents pour les entreprises juniors.

Sur le marché des options, la présentation des tableaux de Montréal et de Chicago est différente. Dans le premier cas, vous trouverez dans la première colonne le titre des actions traitées à Montréal et Toronto et le prix auquel l'option vous donne le droit de les acheter. Dans les trois autres colonnes, vous trouverez d'abord

le nombre d'options vendues pour novembre, février au mai et le prix de l'option en cents canadiens (pour 100 ou 250) ou en dollars canadiens (pour 250 ou 500).

Dans la dernière colonne, on retrouve le prix de clôture des actions la veille à la Bourse de Montréal. Quant au marché de Chicago, aucun volume de transactions n'apparaît sur le tableau, sauf pour l'ensemble des contrats conclus la veille.

Sur le marché des obligations, on retrouve trois grandes catégories de titres, d'abord ce qu'on appelle communément les "Canadas" (le taux d'intérêt, la date et l'année d'échéance, le prix offert à la vente et à l'achat), puis les obligations des gouvernements, des sociétés d'Etat, des entreprises de services publics et des entreprises en général et enfin les obligations convertibles en actions ordinaires de divers types de sociétés. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez directement avec votre courtier.

Aux tableaux des dividendes, que vous procure la propriété d'actions d'entreprises diverses, on retrouve le nom des sociétés qui distribuent des dividendes, le divi-

de la même verse pour chaque action sur une base trimestrielle (trm.) semestrielle (sem.) ou annuelle (ann.), la date du versement par la compagnie à ses actionnaires et la date à laquelle vous devez être inscrit pour avoir droit au dividende.

Lorsque le nom d'une compagnie est suivi d'une lettre entre parenthèses ("A"), ("B"), cela signifie le type d'actions de classe ("A" ou "B") sur lesquelles l'entreprise versera ses dividendes. La même lettre s'applique aux dividendes d'actions privilégiées ("P"). Par ailleurs, au lieu d'exprimer en cents ou en dollars d'intérêt le dividende qu'elle versera, une entreprise peut également l'exprimer en pourcentage (par exemple 100 pour cent du prix de l'action). Enfin, une entreprise qui veut de condition une ou une inamovible, peut choisir de redistribuer ses profits sous forme de "dividende spécial". Lorsqu'on retrouve un signe (\$) après la mention d'une entreprise, cela veut dire que les dividendes sont versés en dollars ou en cents américains. Par contre, le signe (¢) réfère à une autre monnaie.

MONTREAL

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Ind. Suro. pub. Banques Com. Prop.	1974	1973	1972	1971
Var. 19 dec	-1.00	-0.01	-0.63	-1.10
CHG. 19 dec	175.94	122.80	244.20	172.27
Hauts 75	200.77	141.19	281.74	181.62
Bas 75	139.17	111.40	212.40	137.46
Hauts 74	200.25	141.61	282.67	184.20
Bas 74	140.22	111.06	216.34	137.46

1974	1973	1972	1971	
Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	
Alcan	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Ind. Suro. pub. Banques Com. Prop.	1974	1973	1972	1971
Var. 19 dec	-1.00	-0.01	-0.63	-1.10
CHG. 19 dec	175.94	122.80	244.20	172.27
Hauts 75	200.77	141.19	281.74	181.62
Bas 75	139.17	111.40	212.40	137.46
Hauts 74	200.25	141.61	282.67	184.20
Bas 74	140.22	111.06	216.34	137.46

1974	1973	1972	1971	
Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	
Alcan	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100

INDUSTRIELLES JUNIOR

1974	1973	1972	1971	
Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	
Alcan	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100

MINES ET PETROLES

1974	1973	1972	1971	
Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	
Alcan	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100

TORONTO

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Ind. Suro. pub. Banques Com. Prop.	1974	1973	1972	1971
Var. 19 dec	-1.00	-0.01	-0.63	-1.10
CHG. 19 dec	175.94	122.80	244.20	172.27
Hauts 75	200.77	141.19	281.74	181.62
Bas 75	139.17	111.40	212.40	137.46
Hauts 74	200.25	141.61	282.67	184.20
Bas 74	140.22	111.06	216.34	137.46

1974	1973	1972	1971	
Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	
Alcan	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Ind. Suro. pub. Banques Com. Prop.	1974	1973	1972	1971
Var. 19 dec	-1.00	-0.01	-0.63	-1.10
CHG. 19 dec	175.94	122.80	244.20	172.27
Hauts 75	200.77	141.19	281.74	181.62
Bas 75	139.17	111.40	212.40	137.46
Hauts 74	200.25	141.61	282.67	184.20
Bas 74	140.22	111.06	216.34	137.46

1974	1973	1972	1971	
Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	
Alcan	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Ind. Suro. pub. Banques Com. Prop.	1974	1973	1972	1971
Var. 19 dec	-1.00	-0.01	-0.63	-1.10
CHG. 19 dec	175.94	122.80	244.20	172.27
Hauts 75	200.77	141.19	281.74	181.62
Bas 75	139.17	111.40	212.40	137.46
Hauts 74	200.25	141.61	282.67	184.20
Bas 74	140.22	111.06	216.34	137.46

1974	1973	1972	1971	
Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	
Alcan	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100

1974	1973	1972	1971	
Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	Volume Haut Bas Clô. Var.	
Alcan	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100
Alcan G	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100	670 590 110 100 100



Avec Steinberg les fêtes à bon compte, c'est dans le sac!

Si un article annoncé cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un Bon de garantie de prix au comptoir d'information.

Dindes congelées

POUR ROTISSERIE, MOINS DE 10 LB
CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB **78**¢

Café instantané

STEINBERG

BOCAL 10 OZ

\$2.29

achat boni

Crème glacée

ICE CASTLE

CONT. 1/2 GALLON

\$1.19

Bûches de Noël

STEINBERG

(10" CH. \$2.49)

7" CH.

\$1.79

Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu'au samedi inclusivement dans la région métropolitaine. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

PORC HACHÉ
PRODUIT DÉCONGÈLE
LA LB **\$1.08**

TOMATES ENTIÈRES
DE CHOIX ORCHARD KING
BTE 28 OZ **55**¢

CHAMPIGNONS ENTIERS
STEINBERG
BTE 10 OZ **59**¢

POMMES DE TERRE
PELÉES ENTIÈRES DE FANTAISIE ORCHARD KING
BTE 19 OZ **31**¢

EAU MINÉRALE
F.B.I.
BOUT. 30 OZ **25**¢

SHORTENING VÉGÉTAL
CRISCO
BTE 7 LB **\$1.89**

OLIVES FARCIES
QUEEN GATLUSO
POT 15 OZ **99**¢

BEIGNES NATURE
OU A LA CANNELLE STEINBERG
POT DE 12 OZ **49**¢

GÂTEAU AUX FRUITS
BANQUET
2 LB **\$1.97**

SABLÉS TOUT BEURRE
STEINBERG
10 OZ **79**¢

TARTE AUX POMMES
AVEC OU SANS CANNELLE STEINBERG
20 OZ 8" CH. **59**¢

JEUNES DINDONS
CONGÈLES, BADIGEONNÉS
30 LB ET PLUS CANADA CAT. "A" SWIFT
LA LB **88**¢

SAUCISSES FUMÉES
COCKTAIL STEINBERG
5 OZ **75**¢

FESSE DE JAMBON
ENTIÈREMENT CUIT
PRÊT À MANGER, UN BOUT OU L'AUTRE
LA LB **\$1.18**

NOIX SALÉES
MÉLANGÉES, BANQUET
BTE 350 GR **99**¢

OLIVES MANZANILLA
FARCIES McLARENS
POT 20 OZ **\$1.28**

OLIVES NATURE
QUEEN CORONATION
POT 12 OZ **63**¢

SAUCE AUX TOMATES
POUR SPAGHETTI CHEF BOY-AR-DEE
BTE 27 OZ **85**¢

SERVIETTES DE PAPIER
STEINBERG
POT DE 250 **\$1.09**

FEUILLE D'ALUMINIUM
STEINBERG
ROUL. 12" x 25" **52**¢

PAPIER CIRÉ
STEINBERG
ROUL. 200 PI **\$1.09**

ORANGES SUNKIST
DE CALIFORNIE, GROSSEUR #8
VARIÉTÉ NANA LOT 5.1 (10 LA DOUZ.)
10/99¢

POMMES DÉLICIEUSES
DE G.B. EXTRA DE FANTAISIE
LA LB **36**¢

TOURTIÈRE CONGÈLÉE
STEINBERG
POT 16 OZ **79**¢

POIRES BARTLETT
DE CHOIX STEINBERG
BTE 28 OZ **68**¢

COMPOTE DE POMMES
DE FANTAISIE ORCHARD KING
BTE 19 OZ **39**¢

BRISURES DE CHOCOLAT
SEMI-SUCRÉ, CHIPES
POT 6 OZ **59**¢

OLIVES ET GHERKINS
CORONATION
POT JUMELÉ 2 POTS 15 OZ **\$1.44**

DÉTERSIF LIQUIDE
VEDETTE
BOUT. 64 OZ **79**¢

TAMPONS À RÉCURER
STEINBERG
POT DE 10 **36**¢

CIRE À PLANCHER
ACRYLIQUE STEINBERG
BOUT. 27 OZ **\$1.49**

BANANES
PETITES ET GROSSES
VARIÉTÉ PREMIUM
LA LB **18**¢

POMMES DE TERRE
SAC 10 LB
DU NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA NO. 1 **87**¢

VEAU HACHÉ
PRODUIT DÉCONGÈLE
LA LB **88**¢

DINDES CONGÈLÉES
BADIGEONNÉES, MOINS DE 10 LB
POUR ROTISSERIE
SWIFT PREMIUM, CANADA CATÉGORIE "A"
LA LB **98**¢

HUILE D'ARACHIDES
PLANTERS
BOUT. 48 OZ **\$2.79**

POIS VERTS
CONGÈLES SEABROOK
SAC 2 LB **79**¢

CAFÉ MOULU
TOUT USAGE MAXWELL HOUSE
SAC 1 LB **\$1.59**

SOUPE AUX LÉGUMES
AYLMER
BTE 10 OZ **22**¢

AMPOULES ÉLECTRIQUES
60 OU 100W STEINBERG
POT DE 6 **99**¢

9 CRAYONS FEUTRES
BIC BANANA AVEC ÉTUI
LIVRE À COLORIER INCLUS
L'ENS. **\$1.87**

Dans tous nos magasins, vous trouverez un vaste choix de fruits et légumes : tangelos, limettes, grosses oranges Sunkist, poires, ananas, fraises, châtaignes, noix de coco, pommes Granny Smith, gros pamplemousses, kumquots, melons d'eau, une grande variété de noix, dattes, figues et fruits séchés, haricots verts, piments verts, chou de Bruxelles, chou-fleurs, brocoli, chicorée, escarole, laitue romaine et boston, endive, persil, aneth, cresson, artichauts, mais, champignons, etc.

En plus, vous trouverez un assortiment complet de plantes vertes pour la maison et des fleurs en pot : cyclamens, poinsettias, chrysanthèmes, kalanchoes et fleurs coupées.

HEURES DES FÊTES

20-22-23 DÉCEMBRE
jusqu'à 9h p.m.

24 DÉCEMBRE
jusqu'à 6h p.m.

25 DÉCEMBRE
fermé

26 DÉCEMBRE
1h p.m. à 9h p.m.

Joyeuses Fêtes

Oui, Steinberg gèle ses prix* jusqu'au 17 janvier, 1976.

* Sauf les produits périssables qui comprennent tous les produits vendus aux comptoirs des viandes et des fruits et légumes dont les prix ne peuvent être gelés car leurs coûts, déterminés par les règles du marché, sont sujets à de grandes fluctuations quotidiennes ou hebdomadaires.



CECO Lalonde confirme que les trois commissaires "songent" à partir

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le Solliciteur général, M. Fernand Lalonde, a confirmé, hier matin, que les commissaires Dutil, Dionne et Cordeau, de la Commission d'enquête sur le crime organisé, songeaient à ne pas terminer leur mandat, mais que ceux-ci ne lui avaient encore fait parvenir aucune lettre officielle de démission.

A ce sujet, les trois commissaires doivent d'ailleurs avoir un entretien, ces jours-ci, avec M. Lalonde.

Questionné par un groupe de journalistes, le ministre a soutenu que la démission possible des trois juges n'était aucunement reliée à leur travail à la CECO.

Dans le cas de MM. Dutil et Dionne, a expliqué M. Lalonde, ce sont des raisons personnelles qui les incitent à vouloir quitter leur poste.

Le cas de M. Cordeau semble être un peu plus ambigu, car le Solliciteur général a déclaré, hier matin, ne pas avoir communiqué avec lui au cours des derniers jours.

Pas de désaccord

Pour M. Lalonde, il ne faut nullement interpréter ces trois démissions possibles comme étant le ré-

sultat d'un désaccord entre les commissaires et le gouvernement.

"Au contraire, a-t-il déclaré hier matin, il n'y a eu aucun désaccord quant à la façon dont ils ont accompli leur travail. Ils ont eu la liberté complète de choisir leurs sujets d'investigation et de les traiter comme ils le voulaient."

En ce qui a trait à M. Dutil, le ministre a rappelé que celui-ci avait été fort occupé au cours des deux dernières années, aussi bien à la Commission Cliche qu'à la CECO, et qu'il désirait maintenant occuper des responsabilités moindres pour des raisons familiales.

Pour ce qui est de M. Dionne, celui-ci avait déjà remis sa démission, en septembre dernier, mais il avait accepté de demeurer à la CECO quelques mois de plus pour mener à terme la partie de l'enquête portant sur les cas Violi et Dubois.

Hier, M. Lalonde a affirmé que les trois commissaires, s'ils démissionnent officiellement, demeureront malgré tout en poste, jusqu'au printemps prochain, pour participer à la rédaction du rapport final sur le dossier en cours.

Finalement, le ministre a indiqué qu'il avait commencé à songer à la nomination de remplaçants pour les trois commissaires, mais qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise.

SAQ: Garneau estime n'avoir rien à "justifier devant ces messieurs de l'Opposition"

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a soutenu, hier, qu'il avait fait son devoir dans le dossier de la Société des alcools du Québec et que, conséquemment, il n'avait rien à "justifier devant ces messieurs de l'Opposition".

C'est dans un brouhaha considérable que la question de la SAQ est revenue sur le tapis, hier matin, à l'Assemblée nationale, alors que le Parti québécois a une nouvelle fois tenté d'obtenir que le rapport d'enquête de la CECO sur le sujet soit rendu public.

De la même façon que les jours précédents, le Solliciteur général, M. Fernand Lalonde, s'y est refusé, affirmant qu'un tel geste aurait pour effet de nuire à la bonne marche de l'enquête policière qui se poursuit toujours à ce chapitre.

M. Lalonde est même allé plus loin lorsqu'il a lancé à l'adresse du député péquiste Marc-André Bédard: "Si les



M. Raymond GARNEAU

enquêtes donnent des résultats moins importants que ceux qu'on escomptait obtenir, le député de Chicoutimi plus particulièrement en aura la responsabilité."

Comme on sait, c'est M. Bédard qui, au nom du PQ, a continuellement talonné le gouvernement sur la question de la SAQ au cours des deux dernières semaines.

Polarin

Hier, M. Bédard a d'abord tenté d'obtenir que la partie du rapport d'enquête portant sur la compagnie Polarin soit déposée à l'Assemblée nationale afin, a-t-il dit, "que l'on puisse juger de la nature exacte de l'intervention du ministre Garneau".

Ce à quoi ce dernier a répondu: "Je n'ai rien à justifier devant ces messieurs de l'Opposition. Je suis conscient d'avoir fait mon devoir et, pour ce qui est du rapport dont parle le député de Chicoutimi, je n'en ai pas

pris connaissance. Je n'ai pas lu le rapport. Je ne peux donc pas le dévoiler ou en dévoiler des parties, je ne sais pas ce qu'il peut être ou ce qui pourrait être dévoilé."

Comme on sait, au cours des derniers jours, M. Bédard a accusé le ministre Garneau et certains de ses adjoints immédiats d'avoir exercé des pressions sur la SAQ pour que celle-ci favorise dans sa politique d'achats la compagnie Polarin, une firme fondée aux lendemains des élections de 1970 par des libéraux notoires.

Quant au Solliciteur général, M. Lalonde, il a répondu de la façon suivante à la demande de M. Bédard à ce que le rapport soit rendu public: "C'est un rapport qui appartient à la catégorie des rapports policiers, donc qui doivent faire l'objet d'un traitement confidentiel pour permettre aux enquêtes de se compléter d'une façon intégrale et que le ministère de la Justice puisse y donner suite."

Bourassa fait l'éloge du courage dont son gouvernement a fait preuve en 1975

"Le gouvernement du Québec a fait preuve en 1975 d'un courage extraordinaire en menant par la commission Dutil une lutte sans précédent contre le crime organisé et en rétablissant l'ordre sur les chantiers de construction, en appliquant les recommandations de la commission Cliche", a déclaré hier le premier ministre Bourassa.

M. Bourassa estime que bien peu de gouvernements ont manifesté la même fermeté implacable afin que soient menées à bien des opérations de nettoyage indispensables au maintien d'un haut niveau de moralité publique.

Soulignant les faits saillants de son administration au cours de l'année 1975, le premier ministre Robert Bourassa a fait savoir, dans un communiqué de presse, que le gouvernement avait contribué à créer 37.000 nouveaux emplois grâce aux grands travaux comme les Jeux olympiques et les barrages de la Baie James.

Selon lui, l'administration a pu diminuer les impôts de plus de \$500 millions dans le cadre d'un sixième budget sans augmentation de taxes.

Même si la récession et l'inflation ont fait sentir leurs effets sur l'activité économique au Québec,

note le communiqué, on doit souligner que les résultats ont cependant été meilleurs qu'au Canada puisque l'augmentation du revenu personnel et des immobilisations totales y a été supérieure à la moyenne nationale.

Faisant le bilan législatif, le communiqué du bureau du premier ministre souligne que le gouvernement Bourassa a fait adopter 88 projets de loi publics et 20 projets de loi privés au cours de la session parlementaire de 1975 qui s'est étendue du 18 mars au 27 juin et du 4 novembre au 19 décembre.

Pendant ce temps, les commis-

sions parlementaires permanentes ou spéciales tenaient au cours de l'année 227 séances au cours desquelles 109 projets de lois ou règlements ont été étudiés, 169 mémoires déposés et 20 représentations verbales effectuées.

Parmi les principales lois étudiées ou adoptées, le communiqué note l'avant-projet de loi sur la protection de la jeunesse, la charte des droits et libertés de la personne, la loi visant à assurer les services essentiels en cas de conflit de travail, la loi rétablissant la paix sur les chantiers de construction du Québec.

J.-Y. Morin se fait retirer son droit de parole

QUÉBEC (PC) — Le chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Jacques-Y. Morin, s'est fait retirer son droit de parole, vendredi, alors que les parlementaires achevaient leur traditionnelle période de questions qui précède l'étude des projets de loi.

Ce droit lui fut enlevé pour le reste de la séance par le président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoye, parce qu'il refusait de retirer une accusation portée contre le premier ministre Bourassa.

M. Morin avait notamment déclaré que le chef du gouvernement, qui venait d'annoncer des statistiques sur la "bonne marche" de l'économie québécoise, cherchait délibérément à induire la Chambre en erreur.

M. Bourassa demanda alors au président d'obliger le chef de l'Opposition à retirer son accusation. A trois repri-

ses, M. Morin refusa de se rendre à la requête de M. Lavoye qui lui rappela qu'on ne pouvait, dans cette chambre, lancer de telles accusations.

M. Morin résista, même après que son droit de parole lui fut retiré. Et ce ne fut qu'après que le président l'eut menacé de lui ordonner de quitter l'enceinte qu'il consentit à reprendre son siège.

L'incident est survenu alors que le chef de l'Opposition, soulignant le "triste bilan de l'économie du Québec en 1975", a demandé à M. Bourassa s'il entendait mettre de l'avant un programme de relance économique en 1976.

Le Premier ministre répliqua que la situation n'était pas telle que décrite par M. Morin et que, malgré la période difficile que les pays industrialisés traversaient, le Québec était l'un de ceux qui, jusqu'à maintenant, tirait le mieux son épingle du jeu.

Le directeur d'Information Canada: "C'est navrant, mais il nous faut accepter"

Le directeur général d'Information Canada, M. G.R. D'Avignon, a déclaré hier que cette agence tenterait de poursuivre ses activités de la façon la plus normale possible jusqu'au 31 mars.

"C'est navrant, a-t-il dit, mais c'est une décision qu'il nous faut accepter." M. D'Avignon doit fournir dans le courant de la journée des détails sur

la procédure que suivra Information Canada pour mettre un terme à ses cinq années d'existence.

Les administrateurs d'Infocan perdent ainsi la lutte qu'ils menaient depuis quelque temps dans l'espoir d'obtenir un suris: des mémoires adressés au ministre du Travail John Munro, à qui incombe la responsabilité de cette agence, avaient proposé

diverses mesures susceptibles de réduire de 25 p. cent les quelque \$200 millions que les ministères fédéraux affectent annuellement à l'information, aux relations publiques et à la publicité.

Ces documents mettraient par ailleurs l'énorme augmentation des coûts sur le compte de l'ignorance de certains hauts fonctionnaires, du manque

de coordination entre les divers ministères et du refus d'analyser les effets de la publicité et d'autres programmes d'information.

Les administrateurs d'Information Canada y décriaient les services d'information des quelque 40 agences et ministères fédéraux comme "un jeu de \$200 millions joué selon 40 règlements différents".

Les scandales ont volé la vedette au travail législatif au cours de la dernière session

par Norman DELISLE

QUÉBEC (PC) — Pour la deuxième année consécutive depuis la réélection du gouvernement Bourassa, en 1973, les scandales auront marqué le pas lors de la session de l'Assemblée nationale.

En dépit de sa très forte majorité numérique en Chambre, l'équipe ministérielle du premier ministre, M. Robert Bourassa, aura eu à faire face en 1975 à des attaques venant de toutes parts, et qui ont maintes fois porté sur des flancs découverts.

Les coups sont même venus de l'intérieur du Parti libéral, alors qu'un des plus prestigieux ministres, M. Jérôme Choquette, s'en allait en claquant la porte, tandis qu'un deuxième député, M. Guy Leduc, de Taillon, était forcé de quitter les rangs et qu'un troisième, M. Gérard Shanks, de Saint-Henri, était suspendu.

L'adoption de quelques lois importantes a cependant marqué l'action du gouvernement. Les principales sont la loi sur le cinéma, l'institution d'une Charte des droits de l'homme, une loi créant une société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA — celle rendant obligatoire la fluoruration de l'eau potable et une autre sur le financement des partis politiques.

De récents sondages scientifiques de l'opinion publique ont démontré que la popularité du gouvernement, élu avec 55 pour cent des suffrages en 1973, avait subi une baisse considérable au cours de la présente session, cédant même le premier rang au Parti québécois auprès de larges secteurs de la population.

Lois

Parmi les lois adoptées par la Chambre et qui ont retenu l'attention en 1975, il faut noter la loi 50 instituant une charte des droits et des libertés de la personne. Cette loi créant une commission des droits de la personne, avec le mandat de veiller sur les libertés politiques, judiciaires, économiques et sociales des citoyens Québécois.

C'est l'ancien ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, qui a parainé cet important dossier législatif.

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a pour sa part mené à terme une réforme que n'avait pas pu terminer son prédécesseur, M. Claude Castonguay la fluoruration de l'eau potable. Cette mesure a été adoptée malgré l'opposition féroce qu'a menée le chef créditiste, M.

Camil Samson, un adversaire acharné de la fluoruration.

Au niveau culturel, l'ex-ministre des Affaires culturelles aujourd'hui détenteur du portefeuille des Communications, M. Denis Hardy, a piloté un projet de loi qui est devenu la loi-cadre du cinéma.

Promise depuis le début des années '60, cette mesure, adoptée unanimement par l'Assemblée nationale, a été favorablement accueillie par les milieux cinématographiques québécois.

Dans l'agriculture, la session a été marquée par l'adoption de la loi créant une société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA — une société dont le mandat est "de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, la consolidation et le regroupement des industries du secteur agro-alimentaire".

Enfin, on ne saurait passer sous silence l'adoption de la loi no 9, qui permettra aux partis politiques provinciaux de se diviser une somme de \$400.000 afin de financer leurs activités. La loi est une étape importante dans l'élimination des caisses électoraux "occultes" qui faussent le jeu de la démocratie, et du libre choix du gouvernement par les citoyens.

Sur le plan purement politique, la

session a été marquée par un remaniement ministériel qui a déplacé 12 titulaires, mais qui n'a apporté qu'un seul nom nouveau dans l'équipe de M. Bourassa: il s'agit de M. Julien Glasco, député de Montmagny-Islet et ministre d'Etat aux Affaires sociales.

Le 26 septembre, deux mois plus tard, un des piliers du cabinet, M. Jérôme Choquette, ministre de l'Éducation depuis peu, démissionnait avec fracas à cause de son désaccord sur l'application de la loi 22 sur la langue officielle.

Contestation

D'autres lois ont été adoptées, mais les débats orageux auxquels elles ont donné cours en font des pièces législatives contestées.

Le gouvernement a fait adopter cinq lois à la suite du dépôt, en mai, du rapport sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, le rapport Cliche.

Toutefois, aucune loi n'est venue poursuivre les recommandations de la commission Cliche en matière de placement, et d'autres recommandations du rapport blâmaient en termes à peine voilés l'ex-ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, pour son laisser-

faire dans le monde de la construction.

Même situation dans le domaine de l'assurance-automobile, où une loi se fait attendre plus d'un an après que la commission Gauvin eut déposé un volumineux rapport à ce sujet.

Une compilation statistique du Parti québécois révèle que sur les 83 mesures législatives annoncées dans le discours inaugural du 18 mars 1975, le gouvernement Bourassa n'en aura appliqué complètement que 19 au cours de la session. Dix autres ont été appliquées partiellement et 54 auront été laissées pour compte.

Scandales

Enfin, une vague de scandales, amorcée en 1974 avec l'Affaire Paragon, a maintes fois déferlé jusqu'à l'Assemblée nationale au cours de la session qui s'est terminée hier.

Le député libéral de Taillon, M. Guy Leduc, a dû démissionner du Parti en février après qu'une commission d'enquête eut qualifié sa conduite "d'implicite".

Des procédures judiciaires ont été intentées contre un autre député libéral, celui de Saint-Henri, M. Gérard Shanks. Accusé de trafic d'influences, M. Shanks a été suspendu du parti.

L'augmentation des coûts de la Baie James, et surtout celle des coûts des Jeux olympiques, dont les dépenses finales dépasseront le milliard de dollars, inquiètent au plus haut point les contribuables.

Ceux-ci avaient appris au printemps dernier qu'ils consommaient depuis quelque temps de la viande d'une qualité douteuse, alors que le ministre de l'Agriculture avait négligé de mettre sur pied un système adéquat de surveillance des abattoirs.

Cinq ans après la crise d'octobre 1970, les journaux du Québec se sont livrés à plusieurs enquêtes qui ont laissé planer de nombreuses questions non-réponses à ce sujet. Malgré des appels pressants, le premier ministre Bourassa a refusé d'ordonner une nouvelle enquête sur cette crise.

En novembre, on apprenait que l'entourage de M. Bourassa avait mis sur pied une équipe pour noyauter les émissions de lignes ouvertes auxquelles participaient des ministres du Cabinet.

Enfin, en juillet, la CECO aurait remis au ministre de la Justice un rapport impliquant un système d'intermédiaires à la Société des alcools et permettant à des libéraux notoires de faire des "profits substantiels".

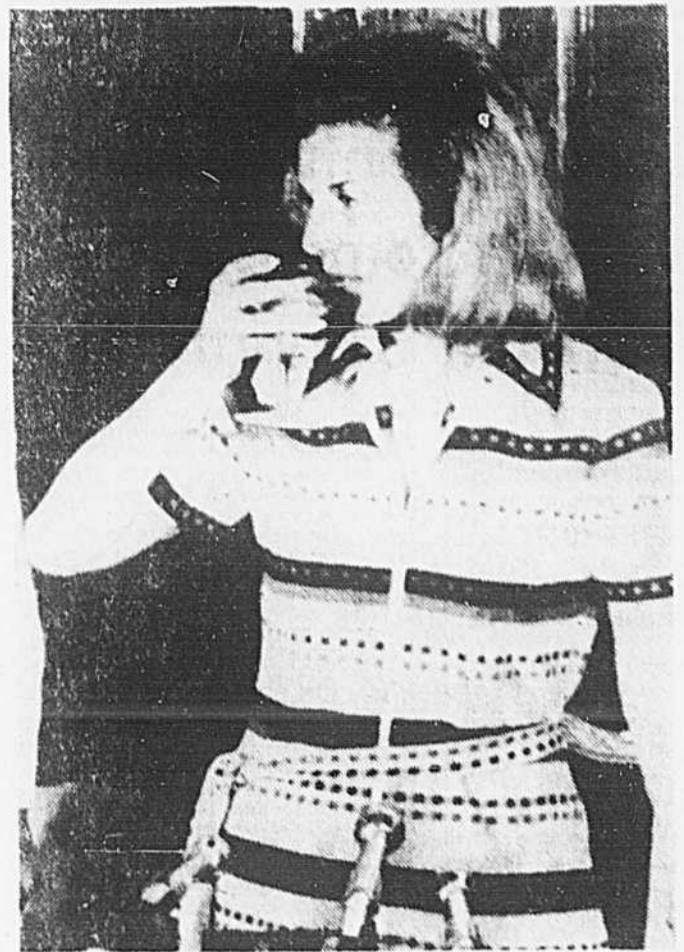
L'armée veut chasser Isabel Peron mais sans recourir au coup d'Etat

BUENOS AIRES (AFP, AP et UPI) - Une deuxième journée de rébellion d'une partie de l'armée de l'air argentine s'est terminée sans issue...

n'y a que désordre et déloyauté. Ou bien notre pays mettra fin aux coups d'Etat, ou bien les coups d'Etat mettront fin à notre pays...

Peron, en présence du leader de la CGT, M. Casildo Herrera et du dirigeant des organisations peronistes, M. Lorenzo Miguel...

Mme Peron allait ordonner la répression contre les rebelles. "Nous sommes à la veille d'une guerre civile", a-t-il déclaré...



Tandis que des officiers de l'armée de l'air déclenchent un mouvement de révolte contre le régime de Mme Peron, la présidente de l'Argentine sabote le champagne avec des leaders peronistes à sa résidence d'Olivos...

Levée de boucliers des ultras du franquisme contre la libéralisation

MADRID (AFP, PA, UPI) - Laisant présager une levée de boucliers chez les ultras du franquisme contre la politique jugée trop libérale...

Cette démarche, qui ne revêt pas un caractère obligatoire pour le gouvernement, pourrait amener M. Arias Navarro à répondre aux critiques...

"Mon aversion à l'égard du comportement du comte de Motrico est totale", a déclaré Mme Monica Plaza...

Les organisations d'anciens combattants liés au Mouvement ont commencé d'autre part, à envoyer des télégrammes de protestation...

Ford termine l'année avec une flambée de vetos

WASHINGTON (AFP) - Le président Gerald Ford termine l'année sur une flambée de vetos qui témoignent de la détérioration des rapports entre la Maison-Blanche...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès...

Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine a annoncé par ailleurs que les chefs d'Etat et de gouvernement de pays membres de l'OUA se réuniraient en sommet d'urgence...

Le général Fabiao redevient lieutenant-colonel d'infanterie et le général de Carvalho commandant d'artillerie...

en bref

Fabiao et Carvalho sont rétrogradés

LISBONNE (AFP) - Les généraux Carlos Fabiao, ex-chef d'état-major de l'armée de terre, et Otelo Saraiva de Carvalho, ex-commandant de la région militaire de Lisbonne...

Le dissident Amalrik arrêté à Moscou

MOSCOU (AFP, UPI) - L'historien soviétique dissident Andreï Amalrik, 37 ans, a été arrêté hier à Moscou pour la troisième fois...

Attentats contre des pubs irlandais : 4 morts, 25 blessés

LONDRES (AFP) - Deux attentats à la bombe apparemment dirigés contre les catholiques irlandais du nord et du sud ont été commis à une heure d'intervalle...

Impasse à l'ONU sur la question de Timor

NATIONS UNIES (UPI) - Les 15 membres du Conseil de sécurité se sont consultés en privé pendant toute la journée d'hier pour tenter de se mettre d'accord sur la manière d'intervenir dans le problème de Timor...

Le Congrès défie Ford et coupe les fonds pour envois d'armes en Angola

d'après AP, UPI et AFP

Malgré les pressions exercées par la Maison-Blanche et le secrétaire d'Etat, le Sénat américain a adopté hier un amendement coupant les fonds pour les envois d'armes en Angola...

Le projet d'amendement à la Chambre des représentants en vue de son adoption finale, mais le speaker Carl Albert a refusé d'ouvrir sur-le-champ le débat sur la question...

Plus de 140 membres de la Chambre des représentants ont toutefois parrainé une autre résolution invitant le président Ford à oeuvrer pour la paix en Angola...

Après 15 jours de siège, les Moluquois capitulent et libèrent leurs otages

AMSTERDAM (Reuter, AFP) - L'affaire des otages retenus par des nationalistes sud-moluquois aux Pays-Bas est terminée.

Cette reddition met fin à la double prise d'otages, commencée le 2 décembre lors de l'attaque du train de Beilen, dans le nord-est du pays...

Un grand pays ne peut pas fuir ses responsabilités, a affirmé par sa part le président Ford, car les responsabilités que l'on abandonne aujourd'hui sont les crises graves de demain...

Ces allégations contredisent le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, qui avait soutenu récemment que l'intervention des Etats-Unis auprès des "forces nationalistes" en Angola avait été en réaction à l'aide militaire massive de l'URSS au MPLA.

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

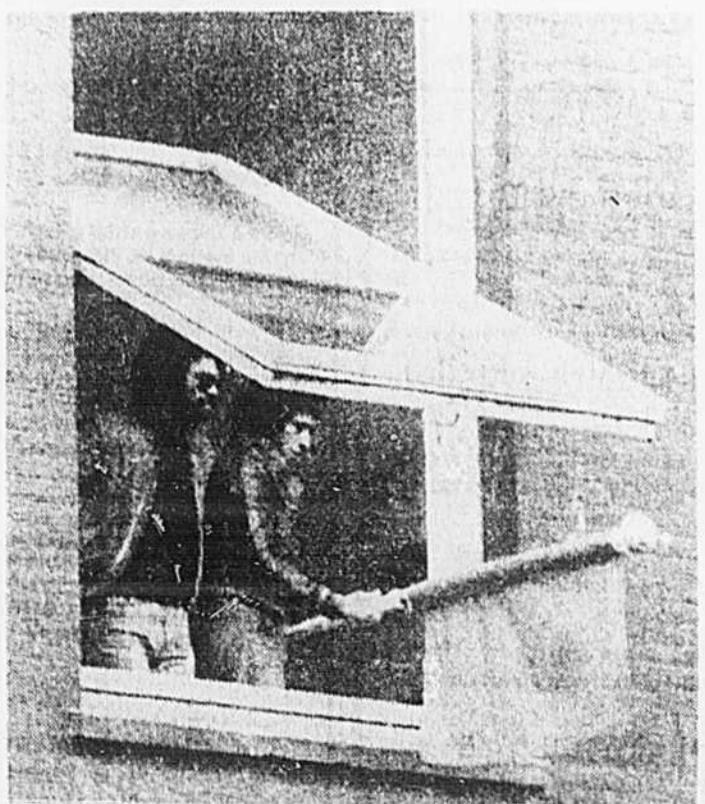
Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après s'être opposé jeudi au programme de réduction des impôts voté par le Congrès et avoir vu la Chambre des représentants confirmer ce veto, le président a rejeté hier matin une loi de finances de \$15 milliards portant sur les budgets des départements du travail et de la santé...

Après 15 jours de siège, les Moluquois capitulent et libèrent leurs otages

AMSTERDAM (Reuter, AFP) - L'affaire des otages retenus par des nationalistes sud-moluquois aux Pays-Bas est terminée. Initiant l'exemple du commando du train de Beilen, qui s'était rendu dimanche dernier, les sept extrémistes masqués, qui détenaient depuis 15 jours 25 personnes au consulat d'Indonésie à Amsterdam, ont libéré ces dernières et ont fait acte de reddition hier...

Cette reddition met fin à la double prise d'otages, commencée le 2 décembre lors de l'attaque du train de Beilen, dans le nord-est du pays, par sept autres nationalistes qui détenaient encore 21 otages lorsqu'ils se sont rendus. Trois personnes ont été tuées par le commando...



Deux extrémistes sud-moluquois arborent le drapeau de la République des Moluques du Sud à la fenêtre du consulat indonésien d'Amsterdam quelques instants avant de se rendre aux autorités après un siège de 15 jours.

Humphrey devance Ford encore plus que Reagan

WASHINGTON (AFP) - Un sondage d'opinion, réalisé par Louis Harris, indique que le sénateur Hubert Humphrey, le mieux placé des aspirants démocrates à la présidence bien qu'il n'ait pas officiellement annoncé sa candidature, l'emporterait sur le président Ford et que sa marge d'avance sur ce dernier serait plus grande que s'il était opposé à l'ex-gouverneur de Californie Ronald Reagan...

Nouvel accord inter-allemand

BONN (UPI) - Un accord a été signé hier à Berlin-Est entre la RFA et la RDA pour l'aménagement des communications terrestres entre Berlin-Ouest et l'Allemagne fédérale...

Crème de menthe GET

La plus vendue en France

En 1796, les Français ont mis sur le marché la crème de menthe Pippermint Get (prononcer djet). Aujourd'hui, c'est la crème de menthe la plus vendue en France. Et pour cause!

En France la crème de menthe c'est GET



Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenck du Canada, Limited

Période de questions

L'exemple de Toronto intéresse plusieurs des membres de la CUM

par Florian BERNARD

Il est très difficile — sinon impossible — pour un conseiller de la Communauté urbaine de Montréal de poser une question de son choix et d'obtenir une réponse rapide lors des séances statutaires.

En effet, à cause d'un règlement de procédure extrêmement étanche et restrictif, seules les questions qui peuvent être directement rattachées au feuillet son autorisées. De plus, un conseiller n'a pas le droit d'intervenir deux fois sur le même sujet. Enfin, et c'est probablement ce qu'il y a de plus frustrant, la plupart des questions demeurent sans réponse parce que les directeurs de service n'assistent pas aux séances alors qu'ils sont souvent les seuls à posséder les éléments d'une réponse complète.

Bref, à moins d'un véritable "coup de chance", les membres du conseil sont beaucoup plus des spectateurs que des participants à un débat authentique. D'ailleurs, ces mêmes conseillers n'ont juridiction que sur environ 18 p. cent des dépenses globales de la CUM, tout le reste étant du ressort de personnes non élues.

Faut changer tout ça...

Une récente coalition de membres du Parti civique, du RCM et de maires de banlieue tentera, au cours des prochaines semaines, de changer ce système. Un premier avis de motion a déjà été présenté à ce sujet par le conseiller Nick

Auf der Maur, appuyé par les conseillers Rocco Luccisano (Parti civique), R. Normandin, Robert Keaton, J. Gardiner, A. Bennett (RCM) et les maires W.G. Boll et C.W. McDonald (banlieue).

Cette motion veut briser la loi de "l'Omerta" comme l'a souligné avec humour le RCM. Elle demande que les règles de procédure du conseil soient modifiées de façon à inclure une période de questions libres durant les séances statutaires. Il reste à définir les modalités d'une telle période de questions, mais tout le monde s'entend sur la nécessité de démocratiser un peu la "machine lourde de la CUM". Des conseillers ont souligné — avec justesse — que plusieurs villes de banlieue incitent des périodes de questions dans leurs séances. Ces périodes sont même à la disposition des contribuables qui, durant une demi-heure ou davantage, peuvent s'adresser directement aux élus. Les parrains de la motion n'en demandant pas tant.

Les chefs de service

Les conseillers de la CUM voudraient également que les chefs de service assistent aux séances, comme cela se fait à Toronto.

Au "Toronto Métropolitain", en effet, les directeurs des différents services — y compris celui de la police — sont présents durant les séances statutaires et répondent aux questions qui viennent des con-

seillers. Leur présence n'est pas obligatoire, mais elle est fortement suggérée. Les auteurs de la motion présentée à la CUM souhaitent que les directeurs de service soient "invités" aux séances. Ils estiment que ces hauts fonctionnaires peuvent, mieux que quiconque, fournir des renseignements, des détails, des chiffres sur une foule de projets. Ils ont souligné, à ce propos, le succès remporté durant le dernier débat sur le budget alors que le conseil s'est transformé en comité plénier dans le but d'entendre les directeurs de service.

Démocratiser la CUM

Dans l'esprit du RCM et de la banlieue, il est essentiel de démocratiser les structures actuellement très étanches de la CUM.

Si l'on fait exception de certaines tolérances parfois accordées par le maire Drapeau, les conseillers sont extrêmement frustrés de ne pouvoir obtenir des renseignements rapides séance tenante. Ils doivent soumettre une question écrite au comité exécutif. La réponse vient souvent après des semaines, voire même après des mois. Et quelquefois la réponse ne vient pas du tout.

Quant aux motions inscrites à l'ordre du jour, elles entraînent des délais de deux à trois mois avant d'être étudiées par le conseil. Tout ceci parce que les règles de procédure du conseil sont lourdes et très étanches.

Une industrie de Charny est mise en demeure de cesser de polluer l'eau

par Jean-Pierre BONHOMME

Les services de protection de l'environnement du Québec ont mis la compagnie Alex Couture, opérant une usine de fonte de gras animal, ou de recyclage des carcasses animales, dans la ville de Charny, en demeure de cesser de polluer les eaux par le rejet sans traitement de résidus de gras et de sang.

Dans une ordonnance émise récemment, la compagnie, qui traite quotidiennement plusieurs centaines de milliers de livres de produits animaux

bruts, devra mettre en opération, d'ici le premier mars 1977, un poste de prétraitement de ses eaux usées. Elle devra aussi cesser définitivement de rejeter du sang dans le réseau d'égout municipal de Charny d'ici le premier mars prochain.

D'autres dispositions de la mise en demeure obligent la compagnie à installer, à l'émission des eaux usées de son usine, des appareils aptes à prélever des échantillons d'eau et à en mesurer le volume. D'ici le 1er avril prochain, également, la compa-

gnie devra fournir aux Services de protection de l'environnement des rapports sur la qualité de l'eau des effluents.

Les porte-parole gouvernementaux ont souligné que le traitement actuel des eaux usées est "tout à fait insuffisant" et que le bassin de décantation pour traiter les égouts est "grossièrement surchargé".

Les citoyens de Charny se plaignent depuis plusieurs années d'être incommodés par les gaz malodorants provenant du réseau d'égout.

COURS DU SOIR HIVER 76

ÉDUCATION AUX ADULTES
CÉGEP ROSEMONT
6400, 16^{ème} AVENUE

<p>SCIENCES</p> <p>Biologie Chimie Physique Mathématiques</p>	<p>SCIENCES HUMAINES</p> <p>Géographie Histoire Philosophie Psychologie Économie Sociologie Politique</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>Comptabilité Fiscalité Prix de revient Personnel Négociation collective Sélection Marketing Publicité-Vente Commerce de détail</p>
<p>LETTRES</p> <p>Littérature Cinéma Anglais Espagnol Italien</p>	<p>SECRETARIAT TECHNIQUES DE RECHERCHES PSYCHO-SOCIALES</p>	<p>INFORMATIQUE</p>

120 COURS OFFERTS

SERVICES DISPONIBLES

- Aide pédagogique individuelle
- Centre d'information scolaire et professionnelle
- Bibliothèque
- Service audio visuel
- Cours par correspondance
- Librairie Coopérative
- Cafeteria
- Stationnement

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Communiquez avec
Mme Mireille Boitel
ou
Mlle Laurence Gablain

376-6310

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

SESSION HIVER 1976

Cours à temps partiel le soir pour adultes

<p>SCIENCES PURES</p> <ul style="list-style-type: none"> — Biologie 301, 931 — Mathématiques 211, 311, 101, 102, 103, 105, 203, 337 — Chimie 111, 202 	<p>SECRETARIAT</p> <ul style="list-style-type: none"> — Sténographie 102, 202 	<p>FRANÇAIS (LANGUE SECONDE)</p> <p>Français élémentaire Français intermédiaire Français avancé</p>
<p>GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Histoire 983 — Géographie 311 	<p>INFORMATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Informatique 101, 111 — Assemblé 211 — Cobol 311, 411 — Analyse organique 401 	<p>LANGUES</p> <ul style="list-style-type: none"> — Anglais 101, 201, 301, 401 — Anglais des affaires 908 — Traduction 906 — Espagnol 101, 201 — Allemand 101
<p>PHILOSOPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Initiation à la philosophie 101 — Visions du monde 201 — Philosophie de la sexualité 218 — Condition humaine 301 — Conduite humaine 401 	<p>ARTS PLASTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> — Organisation picturale 101, 201, 301, 401 — Organisation spatiale 102, 202, 302, 402 — Histoire de l'art 103, 203, 303, 403 	<p>SYSTÈME MÉTRIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Système métrique international
<p>SCIENCES SOCIALES</p> <ul style="list-style-type: none"> — Psychologie 201, 305, 904, 911 — Anthropologie 910, 912 — Économie 915, 920, 921, 935 — Science politique 940, 942 — Sociologie 961, 976 	<p>CINÉMA</p> <ul style="list-style-type: none"> — Auteurs classiques 921 	<p>PERFECTIONNEMENT EN SECRETARIAT</p> <ul style="list-style-type: none"> — Français écrit — Rédaction de procès-verbaux — Planification et organisation du travail
<p>TECHNIQUES ADMINISTRATIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comptabilité 110, 210 — Structure de l'entreprise 120 — Droit des affaires 220 — Comptabilité de gestion 320 — Marketing 430, 511 — Personnel 520 — Prix de revient 523 — Mathématiques financières 533 — Finance 540 — Fiscalité 603 — Vente 621 — Contrôle interne 623 — Science et gestion du personnel 650 	<p>CÉRAMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> — TECHNIQUES DE CÉRAMIQUE 101 	<p>SCIENCE GRAPHIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> — Lecture et étude de plans
<p>FRANÇAIS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Poésie 102 — Théâtre 202 — Roman 302 — Roman québécois 331 — Essai 402 — Prix de revient 902 — Français écrit 911 — Bandes dessinées et figurations narratives 921 — Le conte, la légende et la chanson folklorique au Québec 946 — La chanson contemporaine 950 	<p>ÉLECTROTECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Principes fondamentaux de l'électricité - de l'électronique — Circuits logiques et techniques numériques 	<p>AÉRONAUTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Règlements et procédures 320 — Électricité 1101 — Procédés de fabrication 105 — Cellule 110 — Développement et traçage ("layout") 624

DATE LIMITE D'ADMISSION: 8 janvier 1976

INSCRIPTIONS: 6, 7, 8 JANVIER 1976 (SOIR)

DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 2 FÉVRIER 1976

Pour plus de renseignements, demander la brochure:

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

945 Chemin Chambly, Longueuil, Qué. (463-1840)

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(Cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte — résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME :

Le cours collégial (diplôme d'études collégiales — secteur général)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- 1 — Sciences de la santé
- 2 — Sciences pures et appliquées
- 3 — Sciences humaines et sciences de l'administration
- 4 — Arts plastiques
- 5 — Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976
DATE LIMITE: 1^{er} MARS 1976

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS

Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tel.: 342-1320 poste 347 ou 262

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

la presse

tourisme

le cahier qui vous apprend à voyager économiquement.

- divertissant
- instructif
- utile
- illustré

Tous les samedis dans

la presse

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

À l'école - à la maison - Diplôme gratuit. Examen du ministère de l'Éducation. Niveau secondaire V et recertifié. Paiement No 748958

INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTÉE

1817 St. Paul St. - Montréal, Q1 1H6
Tel.: 523-7623

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(COURS SECONDAIRE)

dirigé par les Pères Jésuites
déclaré d'intérêt public

- COURS SECONDAIRE DE 5 ANS
- EXTERNAT ET INTERNAT POUR GARÇONS
- MIXTE AU NIVEAU DE 5^E SECONDAIRE

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I seulement

les samedis: 17, 24, 31 janvier 1976
de 9h.00 à midi environ

RENSEIGNEMENTS:

Secrétariat du cours secondaire
Tel.: 342-1320, poste 229
3200, chemin Ste-Catherine, Montréal H3T 1C1

(Le collège offre aussi le cours collégial général)

INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS

(COURS COLLEGIAL)

- Collège mixte reconnu d'intérêt public.
- Résidence pour jeunes filles

COURS COLLEGIAL PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées.
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Arts et Lettres-Langues
- Musique

ADMISSION POUR 1975-76
Date limite: 1^{er} mars 1976

Pour renseignements:

Bureau du Registrare
4873, avenue Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tel.: 487-2420 — postes 19 et 20

COLLÈGE DES EUDISTES

3535, boulevard Rosemont (entre 11^e Avenue et Pie-IX)

Externat dirigé par les Pères Eudistes
Institution privée reconnue d'intérêt public

Cours secondaire complet

EXAMEN D'ADMISSION

Pour le Secondaire I (garçons seulement)

LES SAMEDIS 10 et 17 janvier 1976 à 9 h00
Coût de l'examen: \$5.00

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On doit s'inscrire à l'examen d'admission en téléphonant au bureau des admissions du Collège.

TELEPHONE: 376-5740

Il reste encore quelques places en Secondaire II, III, IV et V.

Les jeunes filles sont admises en Secondaire III, IV et V seulement.

C.E.G.E.P. AHUNTSIC

Service de l'Éducation Permanente

COURS DU SOIR EN IMPRIMERIE

Cours à temps partiel offerts à tous ceux qui désirent recevoir une formation professionnelle dans un des métiers de l'imprimerie, et qui ne satisfont pas aux critères de qualification de la Commission de Formation Professionnelle et des Centres de Main-d'Oeuvre du Canada.

<p>Typographie I 60 périodes</p> <p>Presses offset I 60 périodes</p> <p>Presses typo I 60 périodes</p> <p>Reliure de bibliothèque 60 périodes</p> <p>Reliure de luxe et d'art 60 périodes</p> <p>Photolithographie montage 60 périodes</p> <p>Plaques offset 60 périodes</p>	<p>Photomécanique 60 périodes</p> <p>Dessin publicitaire I 60 périodes</p> <p>Sérigraphie, 1, 11, 111 60 périodes</p> <p>Photographie base I 60 périodes</p> <p>Photographie base II 90 périodes</p> <p>Photographie laboratoire 60 périodes</p> <p>Photographie studio 60 périodes</p>
--	---

Cours 570-521-72
Dessin et illustration avec modèles vivants Anatomie-Étude du mouvement-Études techniques.
Durée: 60 périodes (15 semaines). **\$150**

DÉBUT DES COURS:

INSCRIPTIONS:

Semaine du 26 janvier 1976

Samedi le 10 janvier 9 h 00 à 12 h 00
du 5 au 9 janvier 9 h 00 à 12 h 00
14 h 00 à 20 h 30

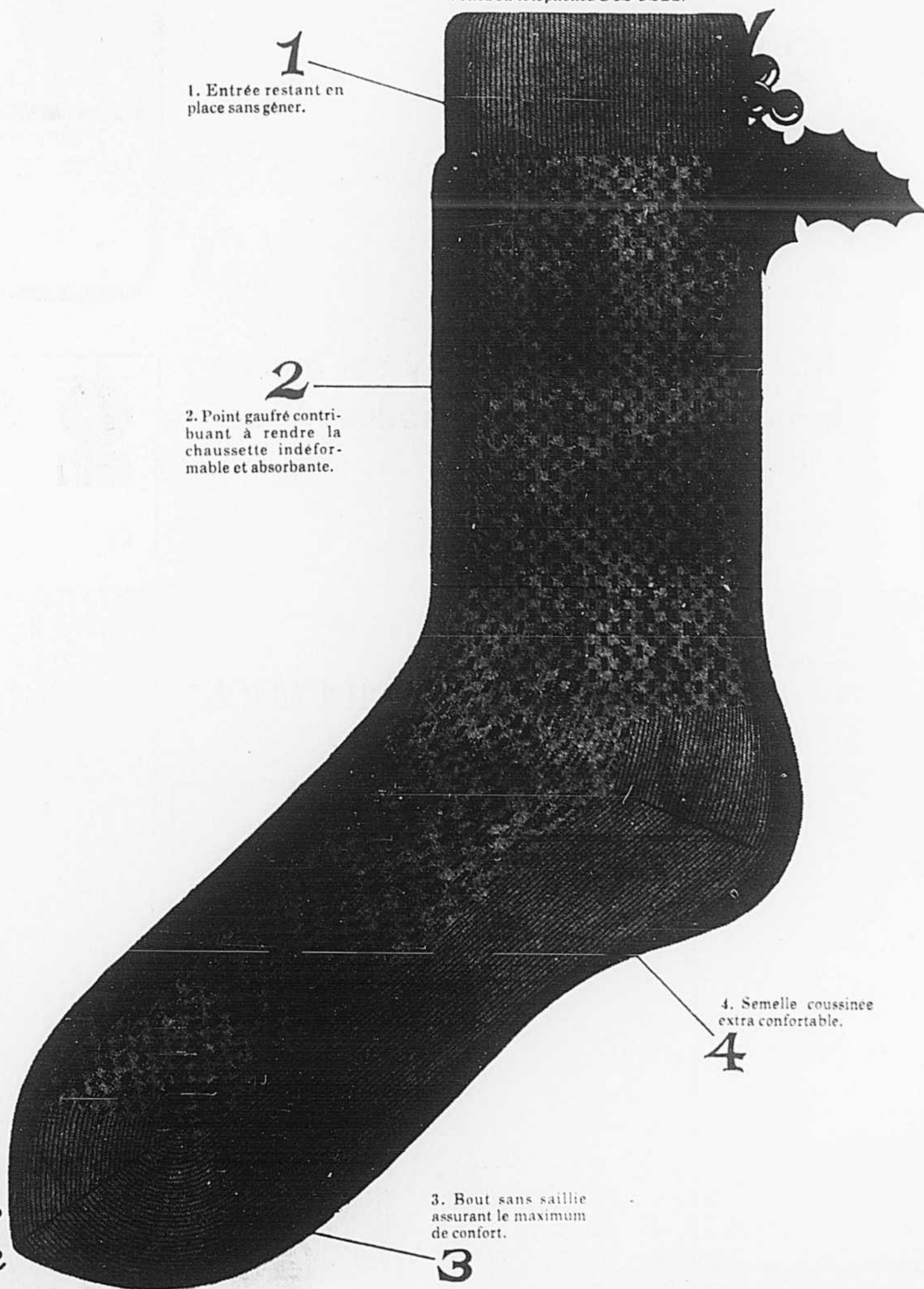
RENSEIGNEMENTS: 9155, rue Saint-Hubert, Montréal
Téléphone: 389-5921, postes 322-210
Prospectus disponible sur demande

EATON

Idee-cadeau de dernière heure.

Il vous manque encore quelques articles pour remplir le bas de Noël? Voici une suggestion qui pourra vous y aider: les chaussettes «Tender Foot» de Harvey Woods en laine «Kroy» et nylon. En tons blanc, bleu aventure, gris moyen, bleu galaxie, marine, jaune rayon de soleil, brun, rouille, rustique, vert foncé, baron rouge, noir, chameau, beige pâle ou brun vieux chêne. Pointures 10 à 12. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) seulement. Utilisez votre carte-comptable Eaton. Livraison sans frais des commandes de 3.00 et plus dans le circuit Eaton. (228).

Venez ou téléphonez 842-9211.



1. Entrée restant en place sans gêner.

2. Point gaufré contribuant à rendre la chaussette indéformable et absorbante.

4. Semelle coussinée extra confortable.

3. Bout sans saillie assurant le maximum de confort.

“Tender Foot”
2.50 la paire

Eaton
est ouvert
jusqu'à 21h
ce soir

Heures d'ouverture
jusqu'à Noël.
Aujourd'hui de 9h à 21h.
Lundi et mardi 9h30 à 21h.
Mercredi 24 déc. 9h30 à 18h.

Attention! Plus que **3** jours
pour faire vos achats de Noël!

EATON

Idées-cadeaux \$12 à \$20

Que dit l'anneau «Vibe»?

Comme la bague des contes merveilleux qui pouvait exprimer votre volonté, l'anneau «Vibe», par sa pierre de couleur changeante, peut vous révéler votre état d'esprit. C'est bien commode pour savoir comment entreprendre la journée. L'interprétation est donnée avec chaque anneau. Ayez chacun le vôtre! Modèle unisexe à monture en argent sterling. Pointure 5, 6, 7, 8. (215)

Ch. 20.00

Venez ou téléphonez 842-9211



Quelle est votre humeur?

Selon que vous êtes entreprenant ou modéré dans vos entreprises, que porterez-vous aujourd'hui? Choix incomplet de couleurs en banlieue. Tailles: petite, moyenne, grande, forte. Achat en personne seulement. (428).

1. Si la pierre ressemble à une turquoise, l'interprétation indique qu'émotions et passions sont en révolte. Vous aimerez l'allure seyante du «Homover» en nylon dans un choix de blanc, beige, chamois, rouille, brun, bleu poudre ou marine. Ch. 20.00

2. Si la pierre prend des tons d'émeraude, vous êtes à la hauteur de la situation et vous aurez votre aise en chemise sport «Matches» en exclusivité chez Eaton. Aspect soyeux en rayonne et coton dans un choix de ton écru, brun, bleu centre, rouille, gris ou pêche. Ch. 15.00

3. Si la pierre vire au bleu, vous êtes en pleine possession de vos moyens et vous choisirez cette chemise sport, élégante en toutes occasions. Création «Mr. Jeff» en nylon «Antron» de ton écru, brun, bleu, marine, vert bouteille, rouille ou noir. Ch. 15.00

4. Si la pierre prend des reflets violets, votre esprit est en paix et vous aurez la relaxation voulue en débardeur «Rendale» à bordure côtelée (portez-le sur «Homover» assorti). Acrylique «Orlon» lavable, rouille, vert bouteille, marine, brun ou bleu. Ch. 12.00

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), et à tous les autres magasins Eaton, ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy, Place Ste-Foy. Utilisez votre carte-comptable Eaton.



Eaton
est ouvert
jusqu'à 21h
ce soir

Heures d'ouverture jusqu'à Noël
Aujourd'hui de 9 h à 21 h
Lundi et mardi de 9h30 à 21h
Mercredi 24 déc. 9 h 30 à 18 h

Attention! Plus que 3 jours pour faire vos achats de Noël